

**A**nubis est un groupe de discussion formé par l'association Vétos-Entraide constitué pour réfléchir autour de l'euthanasie. Il a regroupé des vétérinaires praticiens, une psychologue et un médecin généraliste.

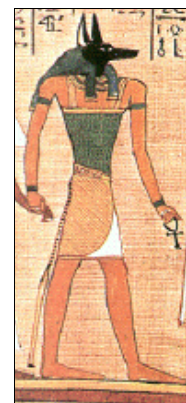
De novembre 2005 à mai 2006, les échanges ont porté sur la charge émotionnelle présente autour de la fin de vie des animaux au sein des cliniques vétérinaires, et sur la signification de cet acte sur les plans médicaux, philosophiques, éthiques, anthropologiques. Les implications ont été envisagées du point de vue des animaux, des propriétaires, des vétérinaires et des auxiliaires vétérinaires.

Nous avons ensuite établi une synthèse des témoignages reçus, analysé les ressentis des soignants, et produit des outils d'aide et de protection à destination des vétérinaires, des équipes soignantes, et de leurs clients.

Les participants de ce groupe ont été : *E. Beaumont, L. Bonnefoy, J. Boulay, J.P. Daman, N. Dattée-Landry, V. Dattée, C. Diaz, F. Dumont, L. Jessenne, T. Jourdan, G. Muller, F. Poudrai, M.A. Puel, L. Sakarovitch, V. Thomasset, A. Zilber.*

### PLAN

|   |    |
|---|----|
| Historique.....                                     | 1  |
| Introduction.....                                   | 2  |
| Prescription de l'euthanasie.....                   | 3  |
| Stratégies de protection du vétérinaire .....       | 9  |
| Document d'aide à la décision pour les maitres..... | 15 |
| Témoignages .....                                   | 18 |
| Références et liens.....                            | 41 |



L'euthanasie fait partie du travail et du métier des vétérinaires. On peut percevoir le fait de donner la mort comme paradoxal par rapport à l'objectif de ce métier qui est de préserver la vie. Pourtant, la notion de bien-être et de qualité de vie conduit parfois le praticien à préférer interrompre une vie de souffrance ou à abréger un processus pénible dont l'issue est inéluctable. C'est dans cette optique que le geste de donner la mort peut trouver sa grandeur et sa justification. Mais cette rationalisation ne retire pas le caractère difficile de l'acte, les résonances affectives et la culpabilité ou le sentiment d'échec qui l'accompagnent souvent.

Difficile à affronter pour les propriétaires, difficile à assumer par les vétérinaires, l'euthanasie est bien un événement marquant de la pratique vétérinaire, les **témoignages** nombreux le prouvent.

Une réflexion posée, prenant en compte tous les paramètres, mérite d'être effectuée « à froid », hors du contexte et de ses émotions. C'est ce que nous avons voulu favoriser ici. En nous appuyant sur les récits que nous ont rapportés nos consœurs et nos confrères, nous avons tenté une organisation de la réflexion pour permettre au débutant comme au vieux briscard de structurer ses idées afin de mieux aider les animaux et ses clients, sans oublier de se protéger lui-même des effets insidieux de ces épreuves répétées.

L'euthanasie fait partie des actes confiés aux vétérinaires. Elle relève d'une **prescription**, qui reste avant tout un droit et non un devoir. Elle a sa place dans l'arsenal thérapeutique du praticien, c'est pourquoi elle mérite de respecter les mêmes règles d'analyse, impliquant des indications, des contre-indications, des choix, des moments favorables...

Il s'agit d'un moment redouté dès la phase de formation à l'école ; les premières expériences vécues sont marquantes, bénéfiques si elles sont échangées et « digérées », mais parfois troublantes et perturbantes. Le choix d'aborder les étapes de la décision, de l'action et de la réflexion a posteriori a été dicté par le nombre important de praticiens qui vivent mal ces moments de leur vie professionnelle.

Le déni des émotions autour des euthanasies ou l'excès des émotions qui les accompagnent sont des manifestations extrêmes d'un processus affectif qui nous touche tous lorsque nous donnons la mort. Notre objectif est de favoriser les échanges entre praticiens, de faire connaître le caractère commun de ces difficultés, d'identifier les **stratégies** qui permettent à certains de les vivre au mieux.

Aider les propriétaires fait également partie des tâches du vétérinaire ; il ne peut y parvenir que lorsqu'il est lui-même suffisamment à l'aise, dans sa technique et dans ses propres émotions. Nous fournissons là aussi des éléments de réflexion, des stratégies, des points d'appui, pour remplir au mieux cette mission sans se mettre en danger personnellement. Pour appuyer une réflexion commune avec eux, le document d'**aide à la décision des maîtres** peut représenter un outil utile au praticien.

# Prescription de l'euthanasie

La prescription, qu'elle soit d'euthanasie ou d'antibiotique, est un droit du vétérinaire, et non un devoir. Une « prescription » est l'aboutissement de la réflexion du vétérinaire, et l'acte final le résultat d'un travail parfois long et difficile à entreprendre avec les maîtres.

C'est ce travail que nous évoquons ici.

## PLAN

|   |   |
|---|---|
| Prescription de l'euthanasie.....                         | 3 |
| 1 -La première évocation.....                             | 3 |
| 2 -Le temps de la préparation et de la réflexion.....     | 5 |
| 3 -Information et consentement éclairé : les limites..... | 7 |
| 4 -Le temps de la décision.....                           | 8 |

### 1 - La première évocation

#### Témoignage

*« A l'instar des dosimètres, à quand un équivalent qui mesurerait le choc émotionnel du véto à chaque euthanasie ? Car si j'attends de voir un rapport mettant clairement en évidence le caractère létal des rayons X chez les vétos (je ne conteste pas leur pathogénicité !!!), je suis intimement persuadé que, malgré nous, à chaque euthanasie nous prenons une claque au moral, de façon cumulative, à plus ou moins forte dose selon les circonstances et les individus. Témoignage*

*En fait plus que l'euthanasie que nous maîtrisons assez rapidement, c'est annoncer la mort qui est parfois très compliqué, et dans ce cas l'expérience est décisive.*

*Madame et Monsieur amènent leur chien en consultation. Tous deux ont le visage fermé. Ils présentent Cachou, épagneul de 13 ans, maigre, déshydraté, incapable de se mouvoir tout seul. Voilà 15 jours, disent-ils, que Cachou n'est pas bien. Jusque là il mangeait à peu près, mais depuis hier il ne mange plus du tout et il vomit.*

*Votre expérience de clinicien vous fait diagnostiquer une affection impossible à traiter et votre certitude est que cet animal est condamné à brève échéance. Vous aimeriez éviter une longue agonie à ce brave toutou.*

*Comment l'annoncer ? Vous avez la sensation que les maîtres n'ont pas envie d'entendre ce que vous voulez leur dire...*

## Le silence

Cette première phase est sans doute la plus difficile pour chacun des interlocuteurs.

Souvent les propriétaires ne veulent pas, ou n'osent pas, formuler leur demande ou leurs craintes ; le vétérinaire craint de les heurter, de les blesser. La difficulté augmente lorsque le vétérinaire est en face de personnes visiblement très attachées à leur animal et qui semblent vouloir nier l'évidence.

Ce silence naît de la peur du jugement de l'autre, de la peur de blesser l'autre, de la peur de la mort, dans les mots, dans les images... Il est parfois respect, parfois marque de tabou, souvent source de malaise.

Le risque de confrontation à la réalité est encore plus difficile ensuite.

## Notre rôle

---

Nous avons un devoir d'information et cette information doit être délivrée de manière adaptée à chaque client.

Avec son propre style et la connaissance préalable qu'il peut avoir des souhaits des propriétaires (à condition qu'ils soient à nouveau explicités et réaffirmés, car les souhaits d'hier ne sont pas forcément ceux d'aujourd'hui), le vétérinaire va s'atteler à briser le silence, à mettre des mots sur la maladie et à explorer les attentes des maîtres.

Pour que cette information soit la plus complète possible et pour qu'elle soit crédible, l'examen soigneux de l'animal ainsi qu'une anamnèse fouillée sont une première étape incontournable. Si cette étape n'est pas réalisée, le client est en droit, même s'il ne le manifeste pas, de douter de la fiabilité du pronostic énoncé, sur le moment ou pire quelques jours plus tard.

## Annonce de la maladie, de la mort

---

Cette étape franchie, il s'installe un dialogue singulier entre le vétérinaire et son client, au cours duquel le vétérinaire, avec tact et délicatesse :

- énonce le diagnostic, le pronostic (l'annonce<sup>1</sup>) ;
- informe des traitements possibles, curatifs ou palliatifs, indique les avantages et les inconvénients de chacun ;
- demande clairement (sans périphrases<sup>2</sup>) au client s'il a déjà songé ou évoqué l'euthanasie (« Avez-vous déjà songé à l'éventualité de l'euthanasie ? ») et à quel niveau il en est de sa réflexion (« Avez-vous déjà pris une décision ? En avez-vous discuté avec vos proches ? ») ;
- annonce que lui-même est disposé à réaliser cet acte et à accompagner les maîtres dans leur démarche (« Si vous désirez avoir recours à l'euthanasie, je le ferai, je vous aiderai »).

## Comprendre

---

*« Je ne veux pas qu'il meure »*

La plus grande difficulté réside dans la compréhension réelle des sentiments et des motivations des propriétaires. Ces sentiments sont souvent dissimulés ou exacerbés, nombre de souhaits ou de motivations restent inavoués, les maîtres eux-mêmes ont parfois du mal à s'y retrouver !

Il est toujours très difficile de se mettre au même niveau que l'autre. De quoi parle-t-on quand on évoque l'euthanasie ? Du bien-être de l'animal ? Des ressources des maîtres ? De leur attachement ? De leur lassitude ?...

Cette phrase *« je ne veux pas qu'il meure »* peut signifier beaucoup de choses différentes et mêlées :

- je ne veux pas qu'il souffre ;
- je ne veux pas souffrir, moi ;
- je ne veux plus le voir comme cela en pleine déchéance ;

---

1 Une annonce trop brutale ou un pronostic très définitif, même incontestables du point de vue du praticien, peuvent conduire les maîtres désespérés à demander un deuxième avis.

Ils peuvent le faire seuls ou avec votre aide. Proposer soi-même spontanément aux propriétaires de prendre un second avis est souvent perçu comme une marque de professionnalisme, et montre à quel point vous prenez en compte activement les doutes et les incertitudes des clients.

2 Les périphrases sont fréquemment utilisées, elles peuvent être mal comprises et démontrent la difficulté à parler de la mort : l'endormir, le piquer, le faire partir, s'en séparer, abrégé ses souffrances...

- je sais qu'il est condamné mais je ne veux pas l'entendre ;
- je veux qu'il meure calmement à la maison ;
- je ne veux pas revivre un calvaire précédent... ;
- etc.

Un questionnement clair, direct, et une reformulation explicite aident souvent à exprimer plus facilement les souhaits.

## 2 - *Le temps de la préparation et de la réflexion*

### *Témoignage*

*Pour ce qui est de l'animal, je considère que mon rôle est de lui éviter toute souffrance inutile. Qu'est-ce qu'une souffrance utile me direz-vous ? Et bien, à mes yeux, les heures d'attente supplémentaires qui auront permis au propriétaire d'être serein avec la décision d'euthanasie, et qui l'empêcheront plus tard de se tourmenter avec la question de savoir s'ils ne s'est pas un peu trop précipité et s'il avait bien donné toutes les chances à Kiki, et que vraiment il n'y avait pas d'autre solution, sont une souffrance pour l'animal (souvent minimisée par la médication) mais sont utiles pour le propriétaire.*

### **Durée**

---

Ce temps de la réflexion est nécessaire pour éviter les regrets, même si la décision semble être déjà prise. Ce temps peut être très court (5 minutes), court (15 à 30 minutes), plus long (une journée), voire davantage.

La durée<sup>3</sup> elle-même de la réflexion peut être prescrite par le vétérinaire en fonction de l'estimation de la durée et de la qualité de vie, des risques liés à une attente trop prolongée. Une maladie longue permet un délai de réflexion plus long et donc une décision plus sereine qu'un accident brutal.

### **Etapes : Les temps de la réflexion.**

---

Ces deux temps peuvent s'articuler de manière différente à chaque fois.

#### ***Un temps pour les questions***

Au cours duquel le vétérinaire tentera de répondre le plus clairement et le plus objectivement possible. Il permet de fournir des éléments de réponses et de réflexion dont le propriétaire a besoin.

Ce temps peut se répéter plusieurs fois, jusqu'à la décision finale et parfois même au-delà.

Le praticien peut aussi anticiper les questions non formulées :

- Que va-t-il se passer si on ne l'euthanasie pas ?
- Comment se déroule l'acte en lui-même ?
- Que fait-on du corps ensuite ?

#### ***Un temps pour l'intimité***

Une part de la réflexion se produit hors de présence du vétérinaire. Laisser les personnes seules quelques instant, leur proposer d'aller faire un tour à l'extérieur, leur proposer de garder l'animal, autant d'éléments qui permettent ce temps. Il est des arguments qui touchent au

---

<sup>3</sup> Existe-t-il des urgences à ce stade ? Lesquelles ? Quels sont les risques d'une réflexion trop longue ? Devoir intervenir ensuite précipitamment, assister à une agonie qui laisse ensuite beaucoup de regrets et d'amertume...

domaine privé et qui ne peuvent s'échanger qu'au sein de la famille ou avec des proches. Il faut savoir s'éclipser, même brièvement !

Techniques :

Aider à exprimer et écouter demandent des qualités humaines, mais aussi la maîtrise de techniques d'entretien et une bonne connaissance de la nature humaine (encore l'expérience).

Disposer de ces techniques nous permet de nous sentir moins pris au dépourvu et d'anticiper les moments délicats.

Nous pouvons imaginer faire l'apprentissage de ces techniques en dehors des périodes difficiles, dans des moments moins forts en émotions.

Voici quelques éléments utiles à avoir en tête :

- Ne pas juger : les phrases, les gestes, l'expression des sentiments. Les émotions sont culturelles, ce sont des vecteurs d'interactions sociales, leur expression est souvent très différente de ce que nous pratiquons.
- Reformuler permet de donner du sens par les mots, aide à exprimer les questions.
- Métacommuniquer : communiquer sur les actions et les ressentis permet de se sortir de situations de gêne ou d'inconfort (« je sens que vous êtes embarrassé, je le suis moi-même... »)
- Déculpabiliser : la culpabilité paralyse l'action.

### ***Devons-nous donner notre point de vue ? Est-ce toujours utile ?***

*« Désirez-vous connaître mon avis ? »*

Le vétérinaire peut trouver nécessaire de donner son point de vue car, possédant plus d'expérience de l'animal, il peut et veut s'en faire l'interprète, voire le défenseur.

Si le point de vue peut être argumenté, il ne s'agit pas de tenter de convaincre à tout prix. L'avis du vétérinaire, même s'il lui semble parfois être faiblement entendu, est souvent pris en considération par les propriétaires, surtout si cet avis reste dans ce qui est reconnu comme le domaine de compétence du professionnel<sup>4</sup>. La parole écoutée du vétérinaire est celle de l'homme de l'art, du défenseur de la cause animale, connaisseur du langage animal et des mystères de la maladie.

*« Docteur, que feriez-vous à ma place ? »*

Le propriétaire peut refuser de prendre la responsabilité de la décision et, en quelque sorte, demander au vétérinaire de décider à sa place. A ce dernier de choisir de donner ou non son appui.

Faire partager notre point de vue reste utile à chaque fois qu'il nous l'est demandé !

Dans certains cas, cela peut s'avérer nécessaire pour le vétérinaire quand il juge utile de défendre ses valeurs.

---

<sup>4</sup> Essayons de rester dans le registre qui nous est alloué.

- « Ça risque de devenir très difficile pour le chien » (argument de professionnel)

- « Ça risque d'être trop difficile pour vous, vous allez vous épuiser » (argument d'ami touchant à la sphère privée)

sont deux arguments qui ne sont pas du même registre, qui peuvent être entendus de manière très différente par le propriétaire. Il peut, en entendant le deuxième argument penser en toute légitimité « c'est mon affaire et ne le regarde en rien ».

## Comment parler de la souffrance ?

« Docteur, est-ce qu'il souffre ? Est-ce qu'il va souffrir ? »



### Témoignage

*Nous sommes effectivement dans le très subjectif puisque, plus que l'état de l'animal, c'est la façon dont ses maîtres le perçoivent et le supportent qui est déterminante dans la décision d'euthanasie et le choix du moment.*

*Si nous communiquons avec le client sur la souffrance de leur animal, et si les clients parlent (sans nous parler) de leur souffrance à eux, alors nous ne pouvons pas nous rejoindre, nous sommes sur deux niveaux différents.*

En pratique, le vétérinaire peut décrire les signes comportementaux de la douleur, mais aussi parler du mal-être, des conditions de vie ou du confort de l'animal.

L'usage possible d'antalgiques efficaces et de sédatifs montre que la souffrance n'est pas l'unique élément à prendre en compte, même si les clients mettent volontiers cet élément en avant.

Définir avec les propriétaires des critères<sup>5</sup> précis pour les aider à prendre une décision est souvent la meilleure réponse à cette question.

Le praticien peut rappeler qu'il existe aussi d'autres critères (familiaux, pratiques, épidémiologiques) à prendre en compte lors d'une telle décision et qu'ils sont tous respectables.

## 3 - Information et consentement éclairé : les limites

### Consentement éclairé

---

Nous avons un devoir d'information dans le cadre du contrat de soin qui nous lie à notre client. L'euthanasie est un cas particulier de ce contrat.

Au-delà de cette règle, le vétérinaire est, dans de nombreux cas, appelé à participer à une codécision dans laquelle il joue un rôle déterminant. Il est codécisionnaire, qu'il le veuille ou non. Il peut choisir d'être actif ou non, sachant que ne rien faire ou ne rien dire, c'est encore faire ou dire à sa manière.

Un choix « éthique » est l'aboutissement d'un questionnement, qui s'appuie sur trois principes majeurs en médecine et qui procède d'un sentiment de responsabilité vis-à-vis d'autrui. S'il n'y a pas de « bonne » décision, il s'agit surtout de déterminer la moins mauvaise.

« La bonne décision peut éventuellement venir du hasard » - (E. Lépine)

### Les trois principes éthiques

---

#### Le principe de bienfaisance

« Ce que je ferais à votre place »

C'est le domaine où l'expertise du professionnel a une place prépondérante. Il adopte une position paternaliste.

---

<sup>5</sup> Exemples de critères : perte d'autonomie de l'animal, disparition des manifestations d'attachement, perte des motivations habituelles, désir de solitude, arrêt de l'alimentation, risques de morsure pour l'entourage...

## ***Le principe de non-malfaisance***

Il impose de hiérarchiser l'impact et les conséquences de son intervention : pour l'animal, la famille, la société.

## ***Le principe de « l'autonomie de la personne »***

*« C'est à vous de décider »*

Il impose de reconnaître à l'être humain la capacité de juger lui-même du bien et de décider pour lui-même.

Nous quittons ici la relation de soins de type paternaliste ou autoritaire pour une relation de soin symétrique et participative.

## **Relation trianpulaire**



### *Témoignages*

*Dans quelle mesure peut-on éthiquement se substituer à leur décision ? (Ou les influencer fortement, ce qui revient au même).*

*Doit-on imposer nos valeurs à l'autre ? Doit-on l'amener dans notre registre parce qu'on le croit bon ? A qui parlons-nous quand nous réconfortons : nous parlons-nous ou parlons-nous au troisième angle du triangle ?*

Dans l'exercice vétérinaire, la relation est triple : triangle vétérinaire - propriétaire - animal. Chaque relation influence réciproquement les deux autres.

Vétérinaire et propriétaire vont tour à tour faire « parler » l'animal.

Faire parler le troisième angle du triangle, c'est être son interprète, ce n'est pas en faire son interprète.

## ***4 - Le temps de la décision***

*« Docteur, nous sommes décidés... »*

Oui, mais à quoi ?

A priori, avec cette phrase les propriétaires franchissent la dernière étape. Souvent, à ce stade leurs propos ne sont pas encore parfaitement clairs ou explicites, démontrant ainsi leurs dernières indécisions.

Le moment est venu pour le vétérinaire de reformuler leur demande et de la valider.

Il enchaîne ensuite sur les modalités de l'acte futur.

Comment, quand désirez-vous que cela se passe ? Désirez-vous y assister ?

A ce stade, le vétérinaire entre dans la peau du professionnel, appliquant une procédure éprouvée, il sait ce qu'il faut faire, il prend la direction des opérations.

Il peut, même si cela a déjà été fait, décrire à haute voix, étape par étape, ce qu'il est en train de faire, pourquoi il le fait, ce qui va se passer.

Son savoir-faire, l'absence de jugement et son accompagnement dans l'acte final seront déterminants pour les propriétaires qui seront alors en capacité de lui renouveler leur confiance plus tard.



# Stratégies de protection du vétérinaire

L'euthanasie est une source de stress pour le vétérinaire, comment se protéger ?

## PLAN

|   |    |
|---|----|
| Stratégies de protection du vétérinaire ..... | 9  |
| 1 -Les risques.....                           | 9  |
| 2 -Les émotions .....                         | 10 |
| 3 -Les outils.....                            | 11 |

### Témoignages

« Les étudiants vétérinaires, mais aussi certains vétérinaires en activité, ne font pas toujours le distinguo entre animal de compagnie et animal d'étable, ou rapaces, ou petit rongeur ; ils « meurent » parfois eux-mêmes au travers de la mort ou de l'euthanasie de cet animal... Ce n'est pas simplement le propriétaire qui émeut les vétérinaires, c'est une histoire qui résonne en eux, même si le propriétaire peut s'ajouter à cette histoire.

Le soignant est tenté de réparer les pertes de son enfance, combler des carences ou des déviations affectives, devenir les parents de ses parents, de ses proches, sauver le monde et assouvir sa libido thérapeutique. Je ne pense pas qu'il y ait de grosses différences significatives entre les soignants pour humains et ceux pour animaux dans ce besoin de réparation. La mort ou l'échec thérapeutique restent des blessures narcissiques, et sont donc forts en émotions. Il nous faut apprendre à gérer ces situations, à contrôler nos émotions et à prendre du recul sur les événements.

Là où cela devient compliqué, c'est quand le soignant colle son histoire personnelle sur une histoire professionnelle qui résonne en lui, voire quand des histoires de mort, de pertes, et donc forcément de réparation, résonnent tout le temps. »

## 1- Les risques

Depuis la première évocation jusqu'à l'accompagnement des maîtres, l'euthanasie est un acte au cours duquel les émotions sont fortes, un acte qui exige du vétérinaire qu'il mobilise l'ensemble de ses ressources humaines et professionnelles.

Dans ces moments, le vétérinaire est soumis à un stress intense, surtout au début de sa carrière, ce qui peut être un facteur prédisposant au burn out (ce n'est pas le seul<sup>6</sup>). Ce stress lié à l'acte d'euthanasie est partagé par l'ensemble des vétérinaires, même s'il est exprimé de manière très variable. Il peut prendre une forme aiguë, soit en raison d'une faible expérience, soit du fait de circonstances exceptionnelles, ou une forme chronique, avec pour conséquences le risque de burn out ou de dépression<sup>7</sup>.

Dans les cas les plus extrêmes, il arrive que mal vivre cet acte soit un élément conduisant à la reconversion professionnelle.

La première euthanasie n'est jamais banale. C'est un acte fondateur pour chacun des praticiens ou futurs praticiens que nous sommes. Elle va souvent à l'encontre de ce pour quoi nous nous sommes formés : il ne s'agit plus de soigner mais d'ôter la vie.

6 facteurs prédisposant au burn out :

- volume de travail, manque de sommeil, de détente ;
- sollicitations pour l'enseignement, la recherche, la publication ;
- risque de poursuite en justice ;
- augmentations des attentes du public ;
- confrontation à son impuissance, à la maladie, la mort.

7 Anne-Marie Lamothe: *Les deuils des vétérinaires : connaissance approfondie des enjeux émotionnels de la médecine auprès des animaux de compagnie* - thèse en psychologie, Université de Montréal, 2005.

Canins, ruraux, équins, urgentistes, salariés des APA, professeurs d'ENV, chaque exercice a sa propre spécificité et ses euthanasies difficiles.

Au cours de sa vie professionnelle, chacun finit par développer ses propres outils de protection vis-à-vis de ce stress particulier, en fonction de son expérience, de sa personnalité, de ses valeurs.

## 2 - Les émotions



### Témoignage

« A l'instar des dosimètres, à quand un équivalent qui mesurerait le choc émotionnel du véto à chaque euthanasie ? Car si j'attends de voir un rapport mettant clairement en évidence le caractère létal des rayons X chez les vétos (je ne conteste pas leur pathogénicité !!!), je suis intimement persuadé que, malgré nous, à chaque euthanasie nous prenons une claque au moral, de façon cumulative, à plus ou moins forte dose selon les circonstances et les individus. »

Des différents témoignages ressortent des émotions ou des sentiments très variés et beaucoup d'interrogations concernant la valeur de l'acte lui-même, ce qu'il représente.

- Tristesse personnelle ou tristesse partagée.

« Je suis triste pour cet animal car je m'y suis déjà attaché, je le connais bien, je l'ai soigné, j'y ai mis beaucoup de moi-même. »

« Je suis triste pour cette personne, ses émotions me débordent. »

- Interrogation sur les valeurs.
  - Valeurs de la vie : que vaut un animal par rapport à une personne, la mort d'un animal se résume-t-elle en termes biologiques ?
  - Valeur de cet acte : que suis-je en train de faire ? De préconiser ? D'accepter ? Est-ce que je fais bien ?
- Peur de ne pas savoir faire, sentiment de n'avoir pas su faire, qui naît souvent d'une faible estime de soi, d'un manque de confiance en soi.
  - Sentiment d'échec anticipé : « je ne vais pas pouvoir trouver la veine, je vais rater, les clients vont m'en vouloir, ils vont être encore plus dans la peine. »
  - Sentiment d'échec : « je n'ai pas su faire le bon diagnostic, le bon traitement, je n'ai pas su ou pu convaincre les maîtres de soigner, mon acte est-il un symbole de mon échec en tant que soignant ? »
- Résonances que certaines euthanasies ou certains chagrins font naître en nous.
- Sentiment de grande solitude dans les moments difficiles.
- Culpabilité ou parfois honte d'avouer que cela peut être un soulagement.
- Colère.
  - Contre les clients : leurs réflexions, leur comportement.
  - Contre soi-même de ne pas avoir su refuser une euthanasie.
  - Contre l'animal qui ne se décide pas à mourir proprement.

La plupart des vétérinaires veulent rester à l'écoute de ses clients<sup>8</sup>. Cette écoute comporte un certain nombre de risques et d'écueils dont il faut savoir se méfier. Elle est incompatible avec l'indifférence (trop loin) et l'indifférenciation (trop près).

<sup>8</sup> 90 % des confrères disent écouter le client : cf. article de A.C. Gagnon et A. Salomon, Prat Med Chir Anim Com 2001, 36 ; 695-705

### 3 - Les outils

Voici quelques pistes de réflexion qui peuvent aider le vétérinaire à se protéger.

« Si le vétérinaire ne cherche pas à se protéger lui-même, qui le fera pour lui ? » (C. Béata)

#### Utiliser ses propres émotions

---

Une émotion est toujours un signal utile qui peut nous permettre une meilleure adaptation aux situations futures. Evacuer le stress, c'est tout d'abord être capable d'identifier ses émotions et de les accepter. Comment ?

- En parler autour de soi, les confier, communiquer sur ses émotions : avec le client, avec l'équipe, avec les confrères, avec ses proches, sa famille, ses amis. L'important est de rompre le silence et la solitude.
- Des groupes de parole, forums de discussions, etc. sont aussi utiles.

#### Mise à distance volontaire, nécessaire, des émotions de l'autre

---

« La distance laisse la liberté du dialogue. » (Nicole Landry-Dattée)

Etre capable de se mettre à distance des émotions de l'autre ne se fait pas toujours naturellement. Le plus difficile est de trouver la juste mesure : ne pas être indifférent ou désaffecté, et en même temps ne pas se laisser déborder. Développer ses capacités d'écoute doit pouvoir permettre d'identifier, accepter, ne pas juger, et développer des capacités d'empathie plutôt que de sympathie.

Apprendre à repérer notre envie de « toucher » : cet acte spontané<sup>9</sup>, que l'on qualifie souvent de geste de réconfort, est issu souvent de notre propre angoisse.

#### La réflexion sur les valeurs donne du sens aux actes<sup>10</sup>

---

Une fois identifiées, ces valeurs permettent au vétérinaire de se sentir plus à l'aise dans ses choix.

La réflexion est à la fois personnelle et commune avec l'équipe soignante.

Elle se réalise à tout moment.

Avant une euthanasie : qu'en penser, peut-on s'y préparer ? Quels arguments pour ou contre ? Faut-il le proposer, insister ?

Après une euthanasie : pour parler de son ressenti, réexprimer ses valeurs.

En dehors des euthanasies : dans un contexte apaisé qui permet à la réflexion de mieux s'organiser.

#### Le geste technique, les procédures<sup>11</sup>

---

Techniques et procédures se mettent au point le plus souvent par tâtonnements et essais/erreurs. Ici aussi, le travail en commun avec l'équipe soignante prend son sens, il est

---

<sup>9</sup> Il peut être vécu comme une effraction / intrusion, suscite parfois de la répulsion et a pour conséquence d'interrompre un entretien.

<sup>10</sup> Le code de déontologie protège le vétérinaire : il peut en son âme et conscience refuser une euthanasie. Il lui donne ainsi la liberté qui se conjugue avec la responsabilité.

Code de déontologie - Art. R.\* 242-48. - Devoirs fondamentaux.

VI. - ... En dehors des cas d'urgence, il peut refuser de prodiguer des soins à un animal ou à un lot d'animaux pour des motifs tels qu'injures graves, défaut de paiement, pour des raisons justifiées heurtant sa conscience ou lorsqu'il estime qu'il ne peut apporter des soins qualifiés.

<sup>11</sup> les témoignages parlent longuement de ces techniques

important que tout le monde sache ce qu'il a à faire et soit à l'aise avec la procédure.

Même si globalement les procédures décrites se ressemblent beaucoup, chaque procédure est unique, **il n'y a pas une seule façon de bien faire**. Le praticien choisit celle qui lui permet d'être le plus à l'aise à la fois dans son savoir-faire et dans ses valeurs.

Un protocole n'est pas un ensemble de règles figées. Il est dynamique et peut évoluer au cours du temps et de la réflexion. Il doit pouvoir s'effacer au gré d'une urgence<sup>12</sup>, d'une circonstance atypique.

Une technique maîtrisée permet de se consacrer plus facilement au client et à soi-même.

Le risque à prendre en considération est de tomber dans une sorte d'automatisme qui conduit à l'indifférence émotionnelle.



### Témoignage

*« Je me remets à chaque fois en question, sinon les gestes deviendraient automatiques, et ça, c'est dangereux. »*

L'ensemble des techniques recouvre, outre les gestes techniques purs, des techniques d'entretien et d'écoute, ou des techniques de résolution de conflits qui sont peu spécifiques et s'acquièrent avec l'âge, l'expérience et tout au long de la pratique quotidienne. Dans des situations difficiles, des phrases « utiles » aident à se sortir de l'impasse<sup>13</sup>.

## La connaissance des phases de deuil

Elle est importante pour comprendre les réactions des propriétaires après la mort, les attitudes qui peuvent sembler excessives ou agressives.

Les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross<sup>14</sup> ont défini cinq étapes d'un deuil.

1. Choc, déni : cette courte phase du deuil survient lorsqu'on apprend la perte. C'est en quittant ce court stade du deuil que la réalité de la perte s'installe. Durant la période de choc peuvent survenir des manifestations très violentes, cris, colère, qui ne sont pas forcément dirigés vers le praticien. De même, le déni peut sembler extrêmement difficile à gérer pour un vétérinaire non expérimenté.
2. Colère : phase caractérisée par un sentiment de colère face à la perte. La culpabilité peut s'installer dans certains cas. Période de questionnements.
3. Marchandage : phase faite de négociations, chantages...
4. Dépression : phase plus ou moins longue du processus de deuil qui est caractérisée par une grande tristesse, des remises en question, de la détresse.
5. Acceptation : la réalité de la perte est beaucoup plus comprise et acceptée. L'endeuillé peut encore vivre de la tristesse, mais il a retrouvé son plein fonctionnement. Il a aussi réorganisé sa vie en fonction de la perte.

<sup>12</sup> L'urgence est souvent la situation dans laquelle le vétérinaire se sent le plus « perdu », et c'est dans ce cadre que les euthanasies laissent le plus de traces d'un point de vue psychique, car il garde le sentiment d'une euthanasie « sale ». L'expérience peut amener le praticien à définir à l'avance les conditions dans lesquelles il accepte ou non d'accomplir cet acte.

<sup>13</sup> Pour faire face au comportement de déni du maître qui ne veut pas croire que son animal est vraiment mort, Hopkins, cité par A.C. Gagnon et A. Salomon, propose une phrase utile : « *c'est difficile d'accepter et je sais que vous espérez que je me trompe.* »

<sup>14</sup> Elisabeth Kübler-Ross (née le 8 juillet 1926 à Zurich en Suisse et décédée le 24 août 2004) était une psychiatre et une psychologue américaine, pionnière de l'approche des « soins palliatifs » pour les personnes en fin de vie et de l'accompagnement aux mourants. Kübler-Ross a initialement appliqué ces étapes à toute forme de perte catastrophique (emploi, revenu, liberté). Cela comprend également la mort d'un être cher, le divorce, la toxicomanie ou l'infertilité. Kübler-Ross a également fait valoir que ces étapes ne sont pas nécessairement dans l'ordre indiqué ci-dessus, toutes les étapes ne sont pas non plus vécues par tous les patients, mais chaque victime en vivra toujours au moins deux.

## Le travail en équipe

---

Le travail en équipe permet de lutter contre le sentiment de solitude du praticien dans son acte. Il va concerner :

- le partage des émotions ;
- une réflexion sur les valeurs ;
- une mise en place des procédures.

Il permet, dans les cas difficiles, une décision commune et partagée.

## Mécanismes de défense cognitifs

---

Ils sont nombreux. En simplifiant, nous pouvons citer, du plus simple au plus élaboré :

- Le déni :

C'est un mécanisme de défense très simple, facile à mettre en œuvre, immédiat, et dont l'efficacité se mesure dans le court terme. Il s'exprime par le refus des mots ou encore le refus de se donner le droit à avoir des émotions.

Le déni conduit souvent à l'évitement.

- La rationalisation :

Elle consiste à trouver les arguments qui donnent du sens direct à cet acte. L'animal en fin de vie, au pronostic incurable ou encore trop dangereux permet facilement cette rationalisation. Dans certains cas, elle est beaucoup plus difficile.

- La sublimation :

C'est le mécanisme de défense le plus élaboré. Il consiste à « tirer le meilleur du pire ». Il permet de réinventer une histoire sur une période plus longue qui donne du sens à l'acte d'une manière plus générale, et l'inscrit en positif dans la durée.



### Témoignage

*« Pour ce qui est de l'acte d'amour, que je ressens effectivement comme ça moi aussi, il me semble que ça veut dire : "aimer suffisamment pour accepter de laisser partir et de rester seul, seul comme propriétaire, ou seule comme vétérinaire qui a donné la mort une fois de plus" »*

## L'expérience

---

Se servir de son expérience propre (et si possible de celles des autres si on le juge approprié) pour augmenter la capacité d'anticipation et d'adaptation afin d'éviter les mauvaises surprises.

Exemples (tirés de l'article de A.C. Gagnon et A. Salomon) :

- Si on donne rendez-vous, s'attendre à ce que les personnes ne viennent pas ou arrivent très en avance sur l'horaire prévu.
- Prendre avec circonspection l'ensemble des vœux, souhaits ou reproches formulés par le propriétaire. Ils changent d'avis très vite et peuvent par exemple décider au dernier moment d'inhumer leur animal au lieu de le faire incinérer.

## Augmenter son estime de soi

---

Il s'agit là d'un travail en profondeur et de longue haleine. Nous retiendrons deux pistes de réflexion :

- apprendre à voir aussi nos succès, penser à s'autoféliciter : ce qui contribue à la réussite n'est pas seulement la chance, mais aussi le savoir-faire ;
- savoir se faire rémunérer pour les actes pour lesquels nous avons été mandatés. L'acte d'euthanasie est un acte qui réclame une grande implication émotionnelle, beaucoup de temps et de savoir-faire. Cet acte se doit d'être payé à sa juste valeur<sup>15</sup>.

## limiter ses ambitions

---

Ne pas chercher la perfection ! Tout simplement parce qu'elle n'existe pas !

Nous pouvons tendre vers « le mieux possible » tout en sachant que vétérinaire n'est pas synonyme de « super-héros ». Il doit aussi pouvoir renoncer à l'idéal de vouloir guérir tout le monde. C'est à ce prix qu'il peut continuer à exercer dans une relative sérénité.

---

<sup>15</sup> Ne pas se faire payer pour un acte est souvent retenu par les juges comme un aveu de culpabilité. Pour le vétérinaire, c'est parfois une manière de payer son dû, de se faire pardonner pour un acte qu'il juge d'une certaine manière répréhensible à ses propres yeux. C'est le signe d'un malaise, souvent perçu comme tel par le propriétaire.

# Document d'aide à la décision pour les maîtres

Quand donner ce document ?

A chaque fois que le vétérinaire le sent utile, après avoir évoqué au moins une fois l'éventualité de l'euthanasie et en avoir déjà discuté avec le maître. Ce document ne remplace pas un entretien direct ! Il permet simplement au maître de se souvenir de ce qui a été dit et de pouvoir y réfléchir éventuellement chez lui, dans un contexte plus serein, avec l'aide de ses proches.

Il peut aussi être transmis bien avant que la décision ne s'impose, à l'occasion d'une discussion autour de la vieillesse ou de la disparition future de l'animal.

## Euthanasie - existe-t-il une « bonne » décision ?

---

Il n'y a malheureusement pas d'euthanasie idéale, même si cet acte apparaît souvent comme la « meilleure solution ».

Qu'est ce que l'euthanasie<sup>16</sup> ?

L'euthanasie est une possibilité offerte à l'animal et à ses maîtres.

Elle consiste à mettre fin à la vie de l'animal dignement, sans attendre une mort naturelle.

La décision d'euthanasie est toujours difficile, même quand elle semble s'imposer, car il est douloureux de se séparer volontairement de son animal.

## Mon chien est très malade, suis-je obligé de le faire euthanasier ?

---

Non, l'euthanasie n'est pas une obligation. C'est simplement une possibilité qui permet d'éviter à l'animal une longue agonie.

Votre vétérinaire vous aidera à apprécier l'état de santé, les chances de guérison ou de stabilisation que peut procurer un traitement<sup>17</sup>.

Votre vétérinaire peut aussi refuser de pratiquer l'euthanasie s'il estime en son âme et conscience qu'elle n'est ni nécessaire ni souhaitable.

---

<sup>16</sup> <http://www.cnrtl.fr/etymologie/euthanasie>

EUTHANASIE, subst. Fém. Étymol. et Hist. 1. 1771 philos. (Trév.); 2. 1907 méd. (Nouv. Lar. ill. Suppl.). Empr. au gr. εὐθανασία « mort douce et facile ».

<sup>17</sup> L'euthanasie est fortement conseillée (et parfois prescrite) si votre animal présente un danger réel pour l'entourage et si les situations alternatives de placement n'existent pas.

## Comment savoir s'il souffre ?

---

Il faut retenir comme état de souffrance non seulement l'animal qui présente **les signes comportementaux de la douleur**<sup>18</sup> mais aussi un état de mal-être mental et social.

Vous seul pouvez :

- définir ses propres critères de bien-être (votre vétérinaire peut vous y aider) ;
- évaluer la charge de travail que représente le malade pour les membres de la famille, le coût que représente son traitement éventuel ;
- estimer la qualité des interactions que votre animal entretient avec son entourage.

Vous seul pouvez mesurer votre chagrin et celui de vos proches. La décision ultime vous appartient. L'essentiel est qu'une fois le deuil constitué, vous puissiez vous dire : « j'ai bien fait ».

## Quand et comment la décider ?

---

Dans l'idéal, cette décision devrait être prise de manière collective et consensuelle, au bout d'une réflexion menée à son terme.

Voici des éléments susceptibles d'alimenter cette réflexion :

- il s'agit de situations personnelles, les avis extérieurs sont de peu de secours ;
- l'évaluation des chances de guérison ou de stabilisation est le seul élément technique qui intervienne, tout le reste est personnel et touche à l'intimité ;
- chacun a ses propres valeurs, ses idées personnelles sur la vie et sur ce qui est tolérable ;
- chacun a ses propres limites dans le face-à-face avec la souffrance et la fin de vie ;
- il n'existe pas de « bonne » décision, la meilleure est celle qui nous procure apaisement et sensation de respect de la relation et de la confiance de notre compagnon ;
- la culpabilité n'a pas sa place ici, il ne s'agit pas d'un verdict mais du désir d'éviter des souffrances inutiles.

## Faut-il en parler aux enfants ou avec les enfants ?

---

Il est en général difficile de dissimuler ses propres émotions aux enfants et des secrets mal gardés sont pires que la réalité : les enfants échafaudent des explications, des hypothèses, des justifications aux mensonges (qu'ils sentent), qui leur font plus de mal que la réalité.

Pour les enfants, la mort fait partie de la vie, de manière naturelle. La réflexion que vous engagez est une occasion de présenter, de faire partager vos propres valeurs, vos propres croyances. S'il s'agit du premier décès vécu par les enfants, ce sera une expérience fondatrice, la manière de la « gérer » mérite une réflexion attentive<sup>19</sup>.

---

18 La présence d'un ou plusieurs de ces signes doit vous faire suspecter la présence d'un état douloureux chez votre animal :

- appétit très diminué
- refus ou réticence à se déplacer
- disparition du jeu
- agressivité lors de l'approche ou des manipulations
- positions (à la marche ou au repos) inhabituelles
- agitation, déambulations
- recherche d'isolement
- léchage d'une partie du corps
- gémissements, vocalises
- sommeil perturbé, fréquents réveils, énurésie

19 annoncez les choses graduellement et si cela est possible laissez aux enfants la possibilité de dire « au revoir »



## Comment cela se passe-t-il en pratique ?

---

Quelle que soit la technique utilisée, l'euthanasie est un acte indolore pour l'animal.

Elle consiste généralement en l'injection d'un anesthésique à dose mortelle.

L'euthanasie reste moins difficile pour tous si elle peut être préparée, planifiée, et accomplie dans la sérénité, sans précipitation<sup>20</sup>.

Le fait d'être présent ou pas au moment où elle est effectuée fait partie des éléments à préparer avec le vétérinaire ; chaque situation conduit à une réponse adaptée en fonction de l'animal et de ses maîtres.

## Et après ?

---

Il vous reste quelques formalités à accomplir. Votre vétérinaire est là pour vous guider dans vos choix concernant le devenir du corps (enterrement ou incinération), et les démarches administratives (retour des documents d'identification).

Puis viennent la peine<sup>21</sup>, le sentiment du devoir accompli, les souvenirs ... La culpabilité risque de vous assaillir, à vous d'essayer de la maintenir à distance ! Agir avec son cœur et ses émotions ne laisse pas de place à la notion de faute.

---

<sup>20</sup> dans la mesure du possible, prenez rendez-vous, faites-vous accompagner.

<sup>21</sup> Le deuil peut être douloureux. N'ayez pas peur de parler de votre chagrin, même si vous vous sentez incompris. Qu'il ne vous empêche pas de faire des projets : lorsque vous vous sentirez prêts (chacun a son rythme), vous pourrez recommencer une nouvelle aventure.

A LIRE : « *Quand l'animal s'en va...* » par le Dr Marina Von Allmen – Balmelli Jouvence Editions 2007

## Philosophons

---

La philosophie grecque est un moyen de salut pour nous sauver de l'angoisse de mort qui nous empêche de vivre. Penser et donner du sens permet de se dégager de cette angoisse pour vivre. Cela m'a fait associer à cette assertion : « donner un sens à la mort pour donner un sens à la vie » et vice et versa... Il comparait la philo à un terrain de jeu (la vie), les règles du jeu à apprendre pour jouer (la morale) et le but du jeu (la finalité = le sens de la vie)...

Quel lien avec Anubis? Je me suis alors demandé, en pensant à nos échanges, si c'était un hasard si nous en étions à évoquer des idées philosophiques sur la liberté, la conscience, le libre arbitre...

Partant de l'euthanasie et de la mort en passant par le suicide, nous en arrivons à de vraies questions existentielles. La philosophie serait-elle le fil rouge de nos échanges?

Pour vous, pour moi, qui y sommes confrontés à la mort en permanence, bien que ce soit de façon un peu différente, n'est-ce pas une nécessité pour tenir de penser, d'échanger, de réfléchir et donner sens à ce que nous faisons? Nous interrogeant sur des questions existentielles, nous sommes au cœur de l'essentiel, car il me semble fondamental de réfléchir à nos pratiques, de ne pas cesser de penser pour ne pas nous perdre dans l'absurdité qui nous conduit tout droit à l'inhumanité. Voire à la mort, qu'elle soit réelle, volontaire ou psychique. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »...

Je crois que la philosophie, quand elle parle de mort, parle de la Mort mais aussi de toutes les « petites morts » qui traversent nos vies : les pertes définitives, les séparations, les manques..., et qu'il nous faut faire avec et y puiser la force et la joie de vivre et d'être vivant.

## Citations

---

Cela oblige à penser et regarder en face ce que l'on voudrait fuir...Mais comme le dit Bataille : *« On vit mieux ce que l'on affronte. »*

Ou comme Oscar Wilde : *« ceux qui évitent le combat sont plus grièvement blessés que ceux qui y participent. »*

Saint Exupéry a écrit cette très belle phrase en évoquant la mort de son frère âgé alors de 17 ans : *« quand le corps se défait, l'essentiel se montre, l'homme est un nœud de relations... »* et c'est probablement cet évènement qui nous a valu Le Petit Prince...

## Témoignages

---

### *Avec des fleurs*

M. I qui se pointe à 19 h 15 avec un bouquet de roses absolument gigantesque et somptueux. Il l'offre à Danielle notre secrétaire, puis attrape mon associé qui passait par là. Mon Marc de lui adresser ses meilleurs vœux et Monsieur I assez gêné dans ses petits souliers mais donnant de bonnes nouvelles de Kiki le chien. Puis tout d'un coup voilà un dialogue. J'étais en retrait, bien heureux.

Monsieur I : Euhhhhhhhh je suis un peu gêné, Docteur Marc, mais je voudrais vous demander un service.

Marc : Oui, avec plaisir.....Voilà l'œil de Marc s'éveillant.

Monsieur I: ben oui c'est pour mon chat (nous ne connaissions pas ce chat), j'ai appris aujourd'hui que je dois le faire euthanasier demain.

Marc : ..... Monsieur I entend la surprise de Marc.

Monsieur I: Ben oui en fait je ne travaille qu'un samedi par mois et je suis sûr que mon chat n'attendra pas un mois. Est-ce que vous pouvez le prendre demain même si je vous préviens que ce soir???

Marc : .....

Monsieur I: Ben oui, ils sont pénibles au crématorium, ils me préviennent toujours du jour au lendemain quand je travaille les samedis et puis je veux incinérer mon chat moi-même. Je vous apporterai des fleurs demain.

Marc de donner un rendez-vous, Danielle regardant au fond du tiroir si elle ne retrouve pas sa brosse à dents et moi me transformant en souris toute petite parce que s'il me chope il va m'offrir en offrande à son chat.

J'ai reniflé le bouquet de roses qu'il a offert à Danielle, elles sentaient drôlement le sapin, ces roses.

Faut dire que dans un vase, les cendres ça fait moins beau que les roses.

Je ne sais pas si une urne ferait un vase convenable.

### ***Remerciements infondés***

Il y a une quinzaine d'années (mais ne referais-je pas la même erreur aujourd'hui ?). Crise convulsive sur un chien de 12 ans. Valium<sup>®</sup>, Gardenal<sup>®</sup> ...calme. Moi, très confiant, je rassure les propriétaires sur l'évolution future. Résultat : réveil en crise le lendemain matin et décision d'euthanasie par le vétérinaire traitant. Les propriétaires de m'envoyer une lettre de remerciement pour ma délicatesse de ne pas leur avoir révélé tout de go que leur chien était condamné et qu'il fallait le piquer. Rouge de honte quand j'y repense.

### ***Séries***

Fin janvier 2002, visite chez une propriétaire d'animaux pour sa chienne de 18 ans. Coma urémique et décision d'euthanasie. La proprio s'effondre. Parents décédés l'un après l'autre en décembre 2001. Mari mort il y a 15 jours et autre chien euthanasié 5 jours auparavant par le véto traitant.

Certaines séries sont terrifiantes.

### ***Vétérinaire urpentiste***

Novembre dernier, je suis appelé par les pompiers de Fayence. M. et Mme X, retraités, gardaient le chien de leur fille. Pendant la promenade, celui-ci disparaît dans la propriété (plusieurs hectares) en fin de matinée. En début d'après-midi, M. X entend des aboiements et finit par trouver le trou d'où ils proviennent. Il s'agit apparemment du terrier d'un blaireau. Le chien est probablement tombé par une entrée (introuvable) et se retrouve maintenant coincé dans un boyau étroit à environ 2 mètres de la sortie museau vers l'avant. Quand j'arrive sur les lieux, vers 23h00, les deux pompiers, qui sont à l'œuvre depuis 17h00 à essayer de dégager le chien en creusant la roche avec un perforateur, une perceuse, des pioches, etc. ... sans résultat, sont pas mal fatigués. La seule possibilité d'atteindre le chien réside dans le fait qu'un des pompiers est de petit gabarit. En se couchant dans la boue, une fois son blouson retiré, il arrive à peine à toucher le museau du chien du bout des doigts d'une main tendue.

Premier essai : faire avaler de la kétamine au chien en lui injectant dans la bouche à l'aide d'une seringue. Peut-être que si on arrive à l'endormir, le petit pompier arrivera à le tirer de là en l'empoignant par le collier si on a la chance que le chien s'affaisse vers l'avant. Plusieurs millilitres de kétamine, acépromazine et pentobarbital sodique plus tard, le toutou est un peu moins vaillant, mais toujours aussi inatteignable et même pas endormi, juste un peu tranquille.

Devant l'évidence de notre impuissance à atteindre le chien, la décision est prise de

l'euthanasier afin qu'il ne meure pas de faim. M. X a été chercher un revolver et des balles – 10 minutes d'attente. Un des pompiers s'est mis à l'entrée du boyau, mais pas trop près pour ne pas risquer d'être blessé par d'éventuels ricochets, et a tiré une première balle. Jappement du chien. Visiblement une balle ne suffisait pas. Au bout de cinq balles, M. X a été obligé de retourner chez lui en chercher d'autres – 10 minutes d'attente supplémentaires. Il aura fallu dix balles pour venir à bout de Charly. Il était 02h30 et je n'ai jamais eu le cœur d'adresser une quelconque facture à M. X.

### ***Un cochon qui sommeille***

Ce cochon de 150 à 200 kg n'était pas n'importe quel cochon ! Il avait fait les bonheurs 7 ans durant d'un cirque ambulante, tout à la fois animal de rente et de compagnie. Au bout de sa route, il était amené à la clinique où j'exerçais en remplacement, perclus de rhumatismes (le cochon pas moi !). "Vous sauriez l'euthanasier en douceur ? - qu'il ne souffre pas s'il vous plaît ?" L'animal, sur le flanc dans la remorque (mais comment avait-il réussi à le charger ?) me jette un œil sympathique (je vous jure !) et inquiet ! Ce n'est pas tous les jours qu'une pareille demande est faite ! Et je ne me sentais pas dans le rôle du tueur-saigneur (seigneur !) des fêtes du cochon...! Quelle dose de barbituriques employer ? Quelle voie choisir ? Avec quelle contention ? Heureusement, un peu de prophylaxie à cochons dans le Nord m'avait « aguerri » aux prélèvements sanguins à l'entrée de la poitrine. Avec beaucoup de chance, « il » m'a laissé l'endormir définitivement sans une défense –« les yeux dans les yeux » et sans qu'on ait besoin de le contenir en force. Je ne croyais pas qu'il soit possible d'avoir ce type de rapport avec la cochonnaille ! Les propriétaires avaient prévu de « l'accompagner » au clos d'équarrissage et m'ont remercié de leur avoir évité... l'abattoir. Etonnante rencontre ! Même si en chacun de nous il y a un cochon qui sommeille, on n'en est pas moins homme !

### ***Le petit veau***

C'est le p'tit veau qu'on doit piquer parce qu'il est difforme ou parce qu'il a une patte cassée et personne n'en veut, même si on le « répare » gratuitement ; autant c'est beau de faire un vêlage, c'est magnifique... autant c'est moche de piquer un veau, comme celui de ce midi que j'ai sorti par césarienne, puis longuement réanimé pour enfin le piquer car l'éleveur lui avait cassé les pattes.

### ***Le cheval***

Alors pour un cheval, c'est bien plus délicat... en dehors du fait de la gestion des propriétaires, le geste technique en lui-même est assez stressant. Moi, je pose toujours un cathéter, pour être sûr d'être bien en intraveineuse du début à la fin, et je le fais au Doléthal®, et SURTOUT PAS au T61 avec lequel le cheval se jette contre les murs et se claque, et se claque... au grand dam des vétos qui m'ont formé et informé. Si le cheval est très agité, sédatifs d'abord. Comme le cheval accidenté de dimanche matin (appel des pompiers + gendarmerie) qui a traversé une nationale au galop, a été percuté par une voiture qui a été broyée et est partie au décor, et a fini étalé sur l'asphalte dans le sang, la tachypnée et l'agitation.

L'euthanasie du cheval au T61, j'en ai fait l'expérience au début de mon exercice, c'est tout à fait horrible et très dangereux. Je n'avais pas eu le temps de me renseigner. Ne pas recommencer. En y réfléchissant, je ne me souviens pas d'avoir eu un cours à l'ENV expliquant les méthodes d'euthanasie des différentes espèces. Je ne sais pas pour vous, mais si c'est le cas, c'est vraiment une lacune.

### ***Les vaches***

Euthanasies pour des raisons humanitaires. Bon, là c'est le sujet qui craint un peu. J'estimerai que 20 % à 30 % des éleveurs en sont capables. La preuve est facile à apporter. Dans 4 dernières années, nous avons euthanasié des dizaines d'animaux au bout du rouleau qui le méritaient amplement. Cette année, j'ai dû euthanasier cinq ou six vaches en tout. Pourquoi une telle différence? C'est simple, aujourd'hui c'est payant pour les éleveurs alors qu'avant nos honoraires étaient réglés par l'Etat. Donc maintenant ils préfèrent les laisser mourir de leur

« belle » mort. Alors l'humanitaire là dedans, il ne pèse pas lourd. Dernièrement, je me suis même fait à moitié engueuler par un éleveur (bio de surcroît) à qui j'expliquais que, pour des raisons humanitaires et de souffrance, il valait mieux euthanasier sa bête. Il m'a répondu texto « vous commencez tous à me prendre le chou avec votre bien-être animal ».

J'ai euthanasié des vaches pour défaut d'identification chronique. Je n'en tire aucune satisfaction d'une part et aucun remord d'autre part. La situation était celle d'un double actif qui gardait un troupeau d'une vingtaine de vaches multicolores dans les marais derrière sa maison. Depuis 1998, il était en défaut d'identification sur ses animaux, malgré de nombreuses visites de la DSV et de l'EDE, 14 animaux étaient impossibles à identifier et les filiations étaient non retrouvables (même par l'éleveur). Leur provenance n'étant pas possible à établir, il était donc impossible de les faire abattre pour consommation humaine. Les solutions offertes à l'éleveur étaient les suivantes: abattoir et lazaret automatique (aux frais de l'éleveur) ou euthanasie sur place organisée par la DSV et financée par un fonds spécial de celle-ci. Pourquoi l'avoir fait ?

1. Parce que ce n'était pas un de mes clients, et oui c'est tout con, mais je ne l'aurais pas fait chez moi (quoique, certains clients auraient peut-être préféré qu'on les accompagne jusqu'au bout de la démarche).
2. Parce la mort d'un animal par un coup de pistolet d'abatteur dans la tête ou par un coup de T61 dans la veine par un véto, c'est un peu pareil pour moi (en tout cas le résultat est le même, reste à discuter du bien-être animal des deux techniques), mais il est vrai que c'est plus confortable si c'est quelqu'un d'autre qui le fait et de préférence sans qu'on puisse le voir.
3. Parce que j'estime (et c'est là que je vais me faire détruire par les insubordonnés de passage), que les lois et les règlements de ce type doivent être malheureusement appliqués pour la pérennité d'une filière qui fait vivre beaucoup de personnes.
4. Parce que j'avais un stock de T61 qui me restait suite à une erreur de commande (..... non, ce n'est pas vrai )

D'autre part, je pense que la raison de vivre d'une vache sur cette terre n'est pas nécessairement d'être bouffée, mais de faire vivre son éleveur (et cela peut passer par sa mort).

De plus, vous pouvez abattre autant de vaches que vous voulez en France, il n'y aura pas plus de viande dans les pays qui ont faim.

### ***Euthanasies de masse***

Pour les euthanasies de masse, une copine qui sortait de l'école de Lyon et qui avait eu la mauvaise idée de prendre quelques vacances dans une DSV au moment de la FA, a du s'y coller : ni son directeur ni les autres vetos titulaires n'ont eu les tripes d'y aller, alors, comme sur le petit navire, le sort est tombé sur la plus jeune... je vous laisse juges : après, elle a définitivement abandonné les piques, la rurale et les concours de DSV. Bon, elle m'a raconté : les animaux passent dans un couloir de contention, avec une cage au bout, où ils reçoivent leur intraveineuse. On ouvre immédiatement la porte, l'animal saute en dehors, fait quelque pas et tombe raide, et est emporté par le tracteur. C'est le voisin qui conduit le tracteur, en général le propriétaire est chez lui en train de parler avec le psy. Pour le véto, et les techniciens, le psy n'est pas prévu. Le problème, c'est qu'on est si stressé, qu'on loupe l'intraveineuse, alors la vache s'échappe. Il faut lui courir après, la rattraper, la faire revenir dans le couloir..

Euthanasie de groupe pour raisons réglementaires (et non sanitaires) : 14 bestioles en pleine forme. Un parc de contention, un couloir et un cornadis et plus loin, les camions d'équarrissage. Cela se passe plutôt bien si c'est organisé correctement avec la DSV (quatre techniciens ce jour là plutôt compétents quoiqu'on en dise).

### ***Le canari***

J'étais alors en avant-dernière année et faisais la petite main pour mon mari alors en ALD

remplacement un été. Il me confie donc un canari à euthanasier, en dehors de la présence de leurs maîtres qui ne voulaient pas voir « ça » (prescience ?); c'était la première fois pour moi, et je n'avais aucune idée de la manière d'euthanasier un canari proprement, je ne pouvais même pas imaginer une « intracanari », non, rien. « Je fais comment ? » demandai-je d'une petite voix; Mon mari : « débrouille-toi ! Tiens, tu n'as qu'à prendre un tampon d'éther ». Me voilà avec ce canari, petite boule de plumes chaudes, son cœur battant dans ma main (les deux cœurs battant à l'unisson), me voilà avec ma boule d'éther appliquée sur le bec de ce gentil oiseau. Il s'endort assez vite, je relâche et, horreur, il ressuscite.

J'abrège ici, car il n'a pas fallu moins de cinq applications successives autant de morts et de résurrections pour qu'enfin ce maudit canari accepte de rendre l'âme définitivement, façon de parler. Entre-temps, j'ai imaginé : le pendre, l'étrangler ou fracasser la tête de ce maudit volatile sur l'évier (ce qu'on nous apprenait à faire en TP de physio avec les souris, très mauvais souvenir aussi).

Depuis, je vous confirme, l'éther bien dosé est une excellente façon d'anesthésier les canaris, ils se réveillent très vite.

### ***Technique : quand ça se passe mal***

Un déchirement évidemment ! L'intraveineuse de Doléthal® a nécessité deux flacons. Débit insuffisant ? Résistance individuelle particulière ? Plus d'une demi-heure a été nécessaire pour obtenir la fin clinique de l'animal. Ces minutes sont longues, très longues pour l'intervenant et les propriétaires... mettre des mots, de consolation, de nécessité, d'explications, devient vite pesant, je me serai cru à un véritable enterrement ! Et ça me reste en mémoire.

### ***Pas si vaches***

Cette vache équasillée (écartelée) en paraplégie post partum sur le béton de la stabul, au milieu de ses congénères Montbéliardes vigiles, ne pouvait être qu'euthanasiée. L'attitude de la propriétaire faisait peine : seule à pouvoir aider le praticien et à devoir prendre la décision surtout, elle prit son courage à deux mains et une corde dans la troisième pour lui passer le « licou »... j'ai voulu alors qu'elle ne participe que de loin à la contention du sujet.

La propriétaire a alors fait ses adieux à sa bête, dans les règles de l'art ! Caresses, mots tendres, « au revoir » affectueux... Elle m'a laissé « faire le travail » avec toute la délicatesse dont j'étais capable. L'un des meilleurs exemples pour moi de l'attachement que l'on dénie souvent aux « exploitants » éleveurs. Elle a assisté à l'intervention de loin pour m'assurer (me rassurer ?) que la fin de sa bête était conforme à ce qu'elle attendait du service : douceur, humanité, compassion ! Une occasion rare d'échanger sur le sujet par la suite, le temps de « faire les papiers » ; un moment indispensable, un temps à prendre ; pour une fois je n'ai pas regretté les formalités administratives !

C'est vrai que lorsque nous avons commencé à pratiquer des euthanasies en grand nombre dans les exploitations, suite à l'ESB, nous avons été frappés par l'attitude des propriétaires : attachement à leurs animaux, désir que l'opération se passe sans sursaut ou manifestation de douleur, rapidement. Une « belle » euthanasie était une preuve de notre savoir-faire. Et les plus brutaux n'étaient pas les derniers: eux qui 5 minutes avant tapaient comme des perdus pour faire relever leur animal, l'injuriaient et se plaignaient de leur perte financière, refusaient de nous faire la contention, partaient se cacher, nous laissaient seuls avec leur épouse...

### ***Les cas difficiles***

Deux cas qui me reviennent en mémoire : un jeune chat criblé de balles, qui ronronnait encore et se faisait câlin ; une chienne husky aux yeux bleus, avec un regard, je ne vous dis que ça, que l'on n'a pu sauver.

Avec des animaux en bonne santé, ce n'est pas toujours facile non plus (sauf les mordeurs avérés) ; il faut parfois avoir et donner une attitude positive ; un exemple que j'ai déjà donné : un jeune chien (sans problèmes au départ) que la proprio avait amené à des séances de dressage, avec pour résultat que le chien était devenu agressif avec elle et ses filles, elle n'en

avait plus confiance ; une longue discussion s'en est suivie, et me rendant compte que la proprio allait tourner en déprime, j'ai fait l'euthanasie ; j'en suis toujours à privilégier l'humain sur l'animal (si l'humain me paraît humain, bien sûr !). Il s'en est suivi une relation de totale confiance par la suite avec cette cliente.

## **L'acte, le déroulement, les techniques, le point de vue des maîtres**

---

### ***Technique : par étape***

L'idée des patients sous morphiniques qui ont peur du surdosage me fait penser à la volonté des maîtres de voir deux injections pratiquées pour euthanasier leur carnivore domestique. Quand j'explore ce souhait, je m'aperçois qu'ils désirent que Kiki meure dans son sommeil, ils souhaitent que j'endorme Kiki avant de le tuer ; ils veulent une anesthésie puis une euthanasie. En règle générale, après de simples explications, je ne pratique qu'une seule injection de Doléthal® (nom déposé du pentobarbital sodique très concentré que j'utilise pour les euthanasies). Néanmoins, il m'arrive d'être complaisant et de pratiquer deux injections séparées de Doléthal® : deux injections du même produit (je n'arrive pas à écrire médicament, en est-ce un ???) pour leur donner l'impression d'endormir Kiki puis de l'euthanasier. C'est le moins pire des compromis que j'ai trouvés, les maîtres ont l'air satisfaits et moi aussi puisque j'injecte en deux fois l'anesthésique indiqué selon moi dans cette circonstance. L'anesthésique qui devient ensuite « produit ». J'ai un client qui me dit un jour : « c'est du guéritout votre truc ».

S'adapter aux circonstances : un chien dans sa cage et déjà sous perfusion, je ne le déplace pas toujours ; des euthas à domicile je trouve important de les accepter, etc.

### ***Laisser dire au revoir***

Une autre histoire clinique : une maman désemparée est venue me voir car elle ne comprenait pas et était très inquiète de la réaction de son fils de 8 ans. Son père est décédé d'un cancer juste avant les grandes vacances et quand elle était venue me voir à ce moment-là, je lui avais dit l'importance pour son fils de pouvoir dire « au revoir » à son père. Quand il est mort, l'enfant n'est pas venu et ne l'a pas vu avant. Quelques semaines après, la maman part en vacances avec son fils et confie leur chien à la grand-mère qui l'appelle au cours de son séjour : le chien a un cancer, il faut le piquer. La mère demande la possibilité d'attendre leur retour. Après quelques jours, la grand-mère rappelle, il n'est plus possible de différer l'euthanasie du chien. Quand la maman et l'enfant reviennent, on explique à l'enfant ce qui s'est passé... Déchaînements de hurlements et de reproches « vous ne m'avez pas laissé lui dire au revoir »... La maman était déconcertée par ce comportement qui lui paraissait disproportionné, sauf qu'elle n'avait pas fait le lien avec la mort du père et que l'enfant lui reprochait, via le chien, de ne pas lui avoir laissé dire « au-revoir » à son père. La répétition était un peu dure pour l'enfant...

### ***Consoler les propriétaires***

Et est-ce que tout le monde a besoin d'être consolé, entendu ? Il faut pour cela que les « endeuillés » soient prêts à le demander, ce qui n'est pas forcément le cas (peut-être que je dis cela à cause de mes expériences personnelles ?).

### ***Chanpement de veto***

Dans mon exercice particulier (à domicile, en urgence, sur les clients des confrères), je me suis rendu compte que souvent les clients ne veulent plus retourner chez le veto qui à euthanasié leur animal précédent. Ils lui gardent toute leur confiance, mais retourner dans la clinique où Youki 1er a été endormi définitivement est trop dur pour eux. Ils préfèrent changer de vétérinaire traitant.

Dans le même ordre d'idée, certains clients font appel à nous pour l'euthanasie de leur animal

justement pour éviter que ce ne soit leur vétérinaire traitant qui le fasse.

### ***Souhaits des propriétaires***

Le souhait intime que la mort ait lieu doucement mais rapidement lors d'une eutha.

Le souhait que la mort ait lieu chez le maître sans accompagner le compagnon dans un lieu qui devient un abattoir.

Le décès de l'animal chez un véto est le premier motif de non-retour chez ce véto. J'en parle parfois aux clients avant la mort de leur animal : "Ca sera difficile de revenir ici ensuite".

L'envie de parler de ses sentiments, de se faire coacher pour tout, mais le refus de prendre le temps de se découvrir (en interne et en externe). La complaisance de ces cochés qui dit qu'en 24-48 heures on sera changé ! On n'est pas des mouches et pourtant il y a bien des cochés !!!

Autres points qui sont importants pour moi.

1. Souvent j'entends de nouveaux clients me dire : « on n'osait pas venir parce qu'on avait peur que vous nous disiez qu'il faut le piquer ». Je réponds systématiquement que ce n'est jamais moi mais mes clients qui décident de l'euthanasie de leur animal. Il me paraît assez évident que beaucoup de clients ayant eu recours à un vétérinaire pour faire euthanasier leur chien ou chat ont de la difficulté à assumer leur décision, et se justifient auprès de leur famille ou de leurs voisins en laissant toute la responsabilité au praticien qui aurait en quelque sorte imposé l'euthanasie. Le cas extrême en la matière est la situation où des parents nous apportent un animal dont l'état est sans espoir, et me proposent comme solution de me le laisser euthanasier et de dire à leurs enfants que nous avons opéré l'animal mais qu'il est mort pendant l'opération.
2. Face à de nouveaux clients qui me présentent un cas complexe, il m'arrive de dire quelque chose du genre : « Je ne vous connais pas, ce que vous attendez de moi n'est pas marqué sur votre front, qu'attendez-vous de moi précisément ? » Cela peut sembler un peu abrupt, mais souvent cela me permet d'avancer et de proposer une solution qui corresponde aux attentes de mon interlocuteur : attitude médicale éventuellement un peu sophistiquée, rassurance ou parfois euthanasie car c'était cela qu'il venait chercher sans oser le dire.

J'aimerais que l'on tente de conserver ou de fabriquer de la dignité le plus longtemps possible. En cela, le regard du tiers s'améliorera. Toutes proportions gardées, combien de fois n'avons-nous pas eu l'opportunité d'enlever une patte ou un œil parce que le proprio n'en supporte pas l'idée ou la vue ?

Beaucoup préfèrent savoir leur animal mort que dans une autre famille.

### ***Vérification post mortem, le doute***

Mon mari qui s'était dévoué pour euthanasier notre vieux chien et qui avait réalisé lui-même cette euthanasie s'est précipité trois fois dans le frigo dans l'après-midi pour vérifier si le chien était bien mort.

### ***Incinération, enfouissement, équarissage ?***

Je pourrais vous donner les chiffres du Ciaf, il semble que la préférence des clients est la suivante (selon un questionnaire sur population représentative) : 8 % équarissage, 55 % incinération, 37 % inhumation. La quasi-totalité des clients ayant choisi l'inhumation se reportent sur l'incinération si leur premier choix est impossible.

### ***Travail du deuil***

Voici d'abord la définition telle que la donne Freud du travail du deuil : « Processus intrapsychique, consécutif à la perte d'un objet d'attachement et par lequel le sujet réussit



progressivement à se détacher de celui-ci. »

Qu'est-ce à dire? Tout d'abord qu'il s'agit d'un « travail », c'est-à-dire que cela demande et dépense beaucoup d'énergie psychique. Qu'il ne s'agit pas d'oublier, mais de transformer la relation intériorisée avec cet objet d'attachement. Attachement qui renvoie à la notion de lien affectif fort, c'est-à-dire d'un investissement psychique et affectif important, dans tous les sens du terme. Le travail du deuil implique donc de faire avec le manque, d'où la notion de souffrance psychique (deuil vient du latin dol, douleur et dolere, souffrir).

Les rites funéraires ont pour fonction de signifier individuellement et socialement la séparation définitive, le « dernier adieu ».

De même, quand on rencontre un ami, on lui dit bonjour et l'on se dit « au revoir » pour signifier la fin de l'entretien, pour matérialiser le terme de la rencontre sachant qu'on est appelé à se revoir.

Alors, c'est d'autant plus important pour le deuil puisque la mort met un terme définitif à toute rencontre réelle et que le lien a bien existé. Ne rien faire serait comme si le lien n'avait pas existé.

Oui, le travail du deuil nécessite d'être confronté à la réalité de la mort par la visualisation du cadavre. D'abord parce qu'il est toujours difficile d'accepter (dans le sens de « prendre acte ») la mort d'un être aimé et qu'on voudrait bien ne pas y croire. Voir la dépouille vient au secours du déni « c'est vrai puisque je l'ai vu mort »... Et à force de ses allers-retours « c'est vrai-mais je ne veux pas y croire ». On finit par réaliser que c'est vrai.

Et puis, il y a le respect de celui (celle) qu'on aime et de la relation, c'est pourquoi on a besoin de ces rites de « passage », à la fois pour une transition entre les vivants et les morts : il est là par sa dépouille tout en n'étant plus là puisqu'il n'est plus vivant. Il est important aussi d'avoir le sentiment que l'on a fait, jusqu'au bout, tout ce qui était possible de faire pour le défunt.

On ne peut le faire que si la dépouille est réellement présente, d'où l'importance de retrouver le corps et la justification de cette remarque « un deuil sans cadavre est un deuil impossible » car comment dire adieu au vide ? Au rien ? D'où l'importance des cérémonies rituelles pour les femmes de marins perdus en mer (on matérialise symboliquement la « présence » du défunt) ou des survivants de la Shoah...

### *L'importance des mots*

Un truc qui m'a fait sursauter ce soir : le mot du ministre de l'agriculture au sujet de cet élevage de dindes probablement infectées : les dindes allaient être « euthanasiées ». Mot pudique pour éviter « abattage ». J'ai trouvé ça très nul.

Les dindes ont été euthanasiées. A l'instant, il y avait le journal de la santé sur la cinq et une linguiste qui revenait sur ce terme en faisant cette judicieuse analyse : euthanasier c'est rendre la mort plus douce. Or ces volailles ne souffraient pas : on vient de les abattre, de les éliminer pour nous soulager nous et nous seuls d'une peur. Cette linguiste dit : « le terme d'euthanasie permet de soulager sa mauvaise conscience et souligne la mauvaise foi de ceux qui l'ont utilisé ».

Pour finir, quelques réflexions sur le poids des maux et le sens des mots...e(u)tat-nazi...suis-sidé-(ré) donc dans l'incapacité de penser et de me projeter dans l'avenir et envisager la conséquence de mes actes...rose bon-bon, délice du pas laid et de la douceur de ne plus souffrir...

Comment sortir du sens caché des mots et de l'impact subliminal, si ce n'est en en prenant conscience, en les regardant et en réfléchissant à un protocole moins suggestif, plus adapté et qui met « à distance » pour se protéger et protéger les propriétaires... Penser et organiser un rituel me semble une vraie solution et n'est-ce pas le but du rite?

Le fait de « nommer » la chose diminue très fortement l'angoisse. Une maladie nommée est mieux perçue, à l'inverse dire « je ne sais pas » affole. Et les clients qui savent de quoi leur chien est mort font plus facilement le deuil ; de même le veto qui euthanasie dans le brouillard

diagnostique augmente son anxiété.

### ***Un acte privé***

Finalement, pour un chien ou un chat, l'euthanasie se déroule en dehors des projecteurs dans un temps suspendu et un espace clos : le grand public je l'espère n'aura jamais accès à ce temps et cet espace.

### ***Du domaine de l'anthropologie***

Donc quand un vétérinaire rural me dit : un éleveur est sensible et attaché à ses animaux de « rente », je me dis que la transaction qui se déroule là est équivalente à celle d'un indien donnant la mort à un animal et élaborant des rituels pour conjuguer les contradictions qui nous animent toutes et tous. C'est du domaine de l'anthropologie.

Quand on voit que ce qui émeut le plus la population durant la fièvre aphteuse est le bûcher animal, quand on sait que de nombreux éleveurs ont été soutenus par les vétérinaires (libéraux mais aussi fonctionnaires) qui avaient à prendre des décisions difficiles au cours de la crise de l'ESB, alors oui la vision qu'ont les vétérinaires ruraux vis-à-vis de la mort est mal connue, et pourtant précieuse et riche.

C'est lorsqu'il n'y a pas de raisons d'abattre ou d'euthanasier que nous cherchons à tout prix UNE raison: « je vais euthanasier un animal en bonne santé parce que sinon il va être abandonné dans la forêt ou bien se retrouver avec une balle dans la tête ». C'est bien la réalité, c'est une vérité, mais nous sommes bien obligés de créer une cécité partielle de l'événement (en cela c'est bien de l'anthropologie). D'autres vétérinaires diront : « mais c'est scandaleux, on DOIT refuser »; ils ont une autre histoire, d'autres expériences, un autre contexte socioculturel.

### ***Rituels***

Petite aventure arrivée à mon associée récemment. Propriétaire qui la séquestre pendant 30 minutes afin de pouvoir réciter les prières pour le repos de son chien avant qu'elle n'emporte le corps. Pas rassurée la petite.

Proprio qui prend des photos de l'euthanasie, des cheveux du chien, qui attache un chapelet asiatique au postérieur, tous ces rites nous appartiennent ils ????

### ***Pédagogie de la mort***

Nous nous intéresserons aussi à ce que la mort c'est souvent nous vétérinaires qui en effectuons la pédagogie vis-à-vis de nos clients qui n'en voient plus et qui ne domptent plus cet épisode incontournable. Ils préféreront disparition, absence. Mais la mort, ils tentent de la contourner.

D'autres encore très souvent nous disent : « ah si on pouvait faire la même chose aux humains ! ».

### ***Sensibilité / sensiblerie***

Souvent aussi l'agacement me saisit quand je vois que la sensibilité disparaît au profit de la sensiblerie. C'est mon ressenti.

## Le vétérinaire

---

### *Pouvoir conféré*

L'acte d'euthanasie semble aussi nous avoir attribué une sorte de pouvoir... comme dans les petits villages, le tueur de cochons ou celui qui travaille à l'abattoir.. Une sorte de respect, mêlé de crainte, et un peu de dégoût, même. C'est très curieux, je n'avais jamais ressenti ça, et pourtant, ça fait 13 ans que je les connais. Il faut dire qu'un taureau d'une tonne et demie, bien chaud, ça tombe en une fraction de seconde, c'est très impressionnant. Même mon fils me regardait d'un drôle d'air.

Oui, le même respect que le bourreau pouvait avoir à son époque.

A la fois de l'admiration pour le statut donneur de pouvoir (celui qui donne la vie et la mort), le savoir-faire (propre), la capacité morale de le faire (comment pouvez vous y arriver? Moi je ne pourrais jamais), la crainte souvent liée à l'apparente facilité et le dégoût bien sûr : Nous sommes des assassins, des preneurs de vie.

Quand je dis « assassin », je reconnais qu'il s'agit là d'un mot très fort, mais c'est un mot que j'ai entendu, parfois énoncé clairement par des propriétaires, qui se qualifiaient eux-mêmes ainsi. Ne pensons pas que parce que nous avons réussi à sublimer cet acte, tous nos propriétaires et l'équipe font de même.

### *Se faire pardonner ?*

Qu'offrent les vétérinaires en retour à leurs clients pour en quelque sorte se faire « pardonner »? (Ceux qui se sentiraient « coupables », soit vis-à-vis du client, soit vis-à-vis de l'éthique de leur profession) (d'avoir tué leur chien et en plus se faire payer pour) Leurs larmes ? Leur compassion ? Un mouchoir et des chocolats ? Leur technique et leur savoir-faire ? Leur respect ?

### *Une aide, reconnaissance par le proprio ?*

Je pense que nous sommes en revanche souvent une aide pour le proprio, souvent nous l'aidons à prendre cette décision, à le déculpabiliser, et je pense qu'au fond d'eux-mêmes ils nous en sont reconnaissants, une fois peut-être leur premier chagrin écoulé.

Quand un client a de la reconnaissance, il peut nous le dire avec une boîte de chocolats, des fleurs, une terrine ou des mots qui sortent du cœur. La connaissance au sens biblique est la relation charnelle. Comment se nourrir affectivement si la relation est décharnée?

Puisque les clients ne nous connaissent plus, ils se permettent des gestes ou paroles inciviques et puisque nous nous protégeons en conséquence, nous passons peut-être à côté de personnes qui en valent la peine, etc.

A l'évidence, le thérapeute s'il a de l'expérience, du talent, et surtout de la chance, peut s'en sortir par le haut... mais il s'agit plus d'un trouble de société et donc l'éducation des usagers (comment nous comportons nous nous-mêmes avec des caissières de supermarché, des serveurs de restaurant ou d'autres professions en contact avec le public ?) est décisive. L'éducation des enfants aussi, avec des notions de tolérance, d'ouverture d'esprit à la nouveauté, d'intérêt pour les autres, au lieu du tribalisme ou du corporatisme auquel nous assistons. Ce sont des rapports que nous pourrions éventuellement retrouver dans le cadre de cette consultation particulière qu'est l'euthanasie.

### *Pourquoi c'est toujours moi qui m'y colle ?*

Un jour, j'avais une quinzaine d'années, nous avons décidé de manger des truites à la maison. J'avais commencé à les vider, et ma sœur est passée, elle m'a regardé, puis elle est partie en faisant : "Beeerk". Cela m'a mis en colère, de me voir là, avec ces six truites à moitié mortes dans l'évier. J'ai voulu arrêter, mais on m'a dit qu'alors personne ne le ferait et qu'on ne boufferait pas. Donc je l'ai fait. Après la mort de mon père, c'est moi qui ai vidé sa chambre,

qui ai fait le partage... dans la famille, c'était toujours moi qui faisait ce qui dégoûtait tout le monde, parce que, sinon, il n'y avait personne d'autre. Je n'en suis ni fier, ni honteux, je ne trouve ça ni courageux, ni pervers, c'est comme ça. Quand j'euthanasie, j'ai exactement le même sentiment. J'aimerais savoir si ça vous fait le même effet... ou si je suis mûr pour une longue et difficile psychanalyse? (en fait, l'un n'empêche pas l'autre, sans doute).

### *Souffrance du veto ?*

En « écoutant » vos témoignages sur la difficulté de ce moment, la solitude, je pensais à cette recherche qui a été faite en cancéro sur le stress des soignants. L'hypothèse étant qu'il y a plus de stress chez eux sachant qu'ils sont plus souvent confrontés à la mort. Le résultat de l'enquête montre que ce n'est pas tant la mort qui est source de stress et de burn out que les conditions dans lesquelles elle se passe. La douleur non calmée, la souffrance (psychique) non soulagée et les familles non préparées sont les situations les plus génératrices de souffrance chez les soignants. N'est-ce pas ce que l'on découvre au fil des mails ? Mais la question que je me pose, quelle formation psy reçoivent les vétos pour se préparer à cette souffrance psychique? Je constate que pour beaucoup vous faites avec le bon sens, ce qui me paraît déjà énorme, et avec l'expérience...Mais cela est-il suffisant et aidant ?

Cette remarque m'amène à poser la question « qu'est-ce qui fait qu'on choisit ou qu'on devient veto ? » En choisissant ce métier, on opte pour soigner des « non-parlants » et l'on se retrouve confronté aux « parlants » qui en plus souffrent et expriment leur souffrance... De l'évitement de la relation, on se retrouve en permanence en lien avec elle et sans réelle possibilité de la fuir... Alors, à défaut, comment l'affronter le moins mal possible, sans se laisser trop déborder mais sans non plus devenir indifférent et dé-saffecté ? Cela repose ma première question: Quid de la formation psy? Quid des moyens proposés pour se protéger et notamment pour évacuer ?

Je peux imaginer que l'existence de Vétos-Entraide est un des moyens proposés et cela me paraît tout à fait fondamental. Ce qui protège aussi est le travail en équipe, ne pas être seul mais avoir d'autres autour de soi qui sont attentifs et qui veillent les uns sur les autres. Cela permet de prendre des relais quand c'est trop difficile et qu'un autre peut faire si cela l'est moins pour lui, mais aussi pouvoir tirer la sonnette d'alarme quand on voit qu'un collègue est en burn out et qu'il ne le voit pas forcément... Tout compte fait, cela ne s'appellerait-il pas tout simplement la « solidarité » ?

(...) Dire que l'euthanasie pourrait induire aux vétérinaires des dépressions ou des tendances suicidaires, cela m'apparaît un peu rapide.

Le stress professionnel est cumulatif, le burn out évolutif et les facteurs principaux chez nous sont la charge de travail dont les gardes et les urgences, l'impossibilité de conjuguer vie privée et vie professionnelle, les relations interpersonnelles au travers des contacts au public (remise en cause des diagnostics, gestion des cas difficiles) ou entre associés, ou même encore avec le personnel, les contraintes administrativojuridiques, la chirurgie, et les actes tels que l'euthanasie ne viennent que bien après par exemple le kilométrage sur les routes ou même la gestion des stocks ; seuls 5% des vétérinaires relèvent de ce que décrit cette thèse .....5% n'est pas négligeable et cet acte entre bien évidemment dans le stress cumulatif.

Faut-il tout psychologiser? Faut-il considérer tout deuil ou toute épreuve comme anormal ? Va-t-on à chaque fois qu'un enfant tombe par terre et s'égratigne le genou, lui organiser une unité de soutien psychologique? Qu'il faille préparer nos étudiants ou nos consœurs et confrères, oui bien entendu, et c'est en grande partie fait, mais entrer dans les salles de dissection, ou voir des jets de sang au cours de nos premières chirurgies, s'habituer aux odeurs pestilentielles, nécessitent une anesthésie personnelle contrôlée, et s'ouvrir et se fermer aux émotions quand il le faut ne va pas s'improviser. Il faut bien une habitude sans tomber dans l'indifférence : il en va ainsi pour l'euthanasie.

Bref, je ne reconnais pas globalement la profession, et encore moins moi-même dans ce minitableau.

Les étudiants vétérinaires mais aussi certains vétérinaires en activité ne font pas toujours le distinguo entre animal de compagnie et animal d'étable, ou rapaces, ou petit rongeur, et c'est

parfois eux qui meurent au travers de la mort ou l'euthanasie de cet animal... Ce n'est pas simplement le propriétaire qui émeut les vétérinaires : c'est une histoire qui résonne en eux, le propriétaire pouvant s'ajouter à cette histoire.

En ce sens, le vétérinaire devient un « professionnel » concernant les actes euthanasiques (mais aussi d'hospitalisation longue) quand il scinde sa propre histoire d'avec son histoire professionnelle et l'histoire du propriétaire (ou de l'éleveur) qu'il doit prendre en compte en priorité, voire en exclusivité.

Mais si le vétérinaire ne devient pas un professionnel qui prend de la distance ou qui diminue les allers-retours entre son cognitif et son émotion le temps de la consultation, alors il en souffre. Afin que cette gestion soit pérenne et efficace, il faut donner un sens aux actes.

Pour que le vétérinaire garde son humanisme, il doit réfléchir à ces thèmes éthiques de temps en temps pour pouvoir exprimer ces émotions et augmenter sa réflexion qui permet d'élaborer des sentiments et des jugements à la lumière de son expérience.

Or, comme les urgentistes, les vétos sont dans l'action. Et puis les ruraux sont dans leurs voitures, et puis il faut remplir des papiers administratifs, et puis il faut préparer l'opération de demain et puis de toute façon : « je n'ai pas le temps ».

Il est certain (...) que des groupes de parole seraient opportuns pour traiter des sujets comme celui-là. Néanmoins c'est extrêmement difficile à concrétiser, surtout en milieu rural ou semi-rural. En fait, je pense qu'ils seraient parfaitement adaptés à de jeunes professionnels qui affrontent leurs premiers remplacements ou assistanats.

Ces objets-là sont parfois présents dans notre relation triangulaire (propriétaire-animal-véto), lors de certaines euthanasies, ou cas difficiles, voire de cas cliniques induits par les propriétaires. Ces cas-là sont très déstabilisants pour des soignants inexpérimentés et finalement peu pour les soignants très centrés sur la procédure clinique ou les actes techniques (qui n'y voient qu'un client un peu taré sur les bords voire franchement abruti).

Pour en revenir plus simplement à la « parole », elle vient des propriétaires parlant de leur animal, ce sont eux qui principalement lui prête leurs émotions.

L'animal... nous tentons d'objectiver son état, sa douleur que nous traitons de plus en plus (...), mais nous devons négocier avec la parole de ses propriétaires.

Là où cela devient compliqué, c'est quand le soignant colle son histoire personnelle sur une histoire professionnelle qui résonne en lui, voire quand des histoires de mort, de pertes et donc forcément de réparation résonne tout le temps.

Le soignant est tenté de réparer les pertes de son enfance, combler les carences ou déviations affectives, devenir les parents de ses parents, de ses proches, sauver le monde et assouvir sa libido thérapeutique. Je ne pense pas qu'il y ait de grosses différences significatives entre les soignants pour humains ou pour animaux dans ce besoin de réparation. La mort ou l'échec thérapeutique restent des blessures narcissiques et donc sont forts en émotions. Il nous faut apprendre à gérer ces situations, nos émotions et prendre du recul sur les événements.

### ***Partage du ressenti avec le propriétaire***

Tuer un animal ne m'a jamais posé le moindre problème. Ce que je peux ressentir dépend exclusivement du comportement de la personne en face de moi à ce moment-là, et donc ça balance entre l'indifférence la plus totale et la tristesse la plus profonde (avec traduction physique : gorge nouée, yeux mouillés). Drôle de moment pour « communier » avec une personne...

Personnellement, les actes d'euthanasie ne me posent aucun problème. J'ai systématiquement une attitude empathique même si, en général, je ne partage pas réellement la peine que peuvent éprouver les maîtres, ayant toujours considéré la relation homme/animal comme excessive. Il m'arrive d'être triste mais c'est soit parce que je connais l'animal depuis assez longtemps, soit parce que j'ai établi avec les maîtres une relation plus proche et que je perçois davantage leur peine. Mais, dans la demi-heure qui suit, je passe à autre chose.

Il faut savoir relativiser la mort d'un animal par rapport à celle d'un être humain.

A vous lire, je me disais que ce n'est peut-être pas tant la mort en tant que telle ou du supposé pouvoir qu'elle vous donne que le contexte dans lequel elle se passe, ce que certains disent très bien. Alors, cela renvoie à la notion d'attachement, à la douleur de la séparation, au manque et à l'impuissance qu'impose la mort. Et ce que j'entends de vos expériences, c'est que ce qui est le plus difficile est le chagrin des maîtres. L'homme est un animal « parlant », et quand il met en mots sa souffrance il nous affecte par l'émotion et l'angoisse qu'il dégage.

Le véto comme le médecin est pris dans ce relationnel et dans l'angoisse de séparation vécue par les proches, c'est-à-dire ceux qui vont survivre... Quant au malade, lui, exprime son angoisse de mort mais qu'en est-il pour l'animal ?

Finalement, n'est-ce pas à chaque fois une confrontation à notre propre mort qui suscite un stress répété plus que le « pouvoir » de la donner? Ne serait-ce pas plutôt le fait de provoquer la souffrance et le chagrin du maître qui est difficile à vivre ?

Ce que je veux dire aussi, c'est surtout la confrontation à l'environnement du « mourir », ce moment particulier de la mort qui est chargé d'émotion, d'intensité, un temps « suspendu » très empreint de lourdeur et de douleur dont on est forcément témoin sinon acteur quand on assiste à cet instant où le lien « réel » se rompt. Et là, me semble-t-il, c'est la manière dont les proches réagissent qui nous ébranle ou non. Si la réaction est très extériorisée, très dramatique, la souffrance dont elle témoigne nous ébranle un peu et l'on se sent souvent impuissant... Peut-être que la question qui se pose est celle de nos limites de ce que l'on peut supporter ou accepter du débordement de la souffrance de l'autre ...

Dans un moment d'insomnie, j'entendais cette nuit sur France Inter un de vos confrères comportementaliste, Gilles? (Deleuze?) parler des symptômes psychosomatiques des animaux en faisant une analogie avec les jeunes enfants qui ne peuvent exprimer leur mal-être que de cette façon... Et je n'ai pu m'empêcher de penser, en tant que psychanalyste d'enfants, à ce que disait un des pionniers de cette thérapie, Winnicott, pédiatre de formation « un enfant seul, ça n'existe pas... » et moi de penser en écoutant ce Gilles X, et depuis que je réfléchis avec vous, « pour un véto, un animal seul, ça n'existe pas... » et, que ce soit pour les thérapeutes d'enfants (pédiatres, psy...) ou pour le véto, la relation au soigné est toujours triangularisée.

Et n'est-ce pas la relation avec le tiers qui est entre le malade et le soignant qui nous, vous, place dans une relation humaine avec ses chagrins et ses joies (je suppose que les maîtres vous sont très reconnaissants et heureux quand vous guérissez leur animal chéri...) et que c'est cela qui est stressant, quand c'est répétitif (la mort, le chagrin).

Depuis quinze ans environ, l'animal de compagnie (c'est une accélération), le chien surtout, est considéré comme l'enfant de la maison, voire comme le bébé du foyer : « je suis sa maman », « je suis sa tante ! » (en parlant du chien qu'elle amène et qui appartient à sa sœur) ou bien quand on donne un traitement ou explique une pathologie, des réflexions comme « ah c'est comme pour les adultes, alors » (au lieu de dire humain). En conséquence on peut affirmer sans risque que les vétos qui s'occupent d'animaux de compagnie sont des pédiatres. La relation triangulaire est donc omniprésente.

La triangulation: ce n'est pas mon cas puisqu'étant en charge d'animaux de refuge SPA, je suis face à des animaux « égarés » ou abandonnés en ce qui concerne les chiens, et capturés pour un certain nombre de chats.

« Si la réaction est très extériorisée, très dramatique, la souffrance dont elle témoigne nous ébranle un peu et l'on se sent souvent impuissant. » Je ne suis pas certaine de me reconnaître dans cela. Les pleurs, les cris parfois ne me touchent pas énormément. Mais des moments forts, il y en a, tout blindé(e) que l'on puisse être. La manière dont cela nous touche doit dépendre plutôt de la manière dont nous « résonnons » avec tel ou tel type de manifestation, différente pour chacun de nous. Aussi je me souviens avoir été profondément émue récemment par une dame (de mon âge) qui était venue faire piquer son chat (cancer évolué) avec l'aide de son fils (de l'âge du mien). Peu de pleurs, plutôt un état de stupéfaction à l'entente de la mort annoncée (c'est d'ailleurs important d'annoncer cette mort après une eutha, nous ça nous paraît évident mais...), et puis ce gaillard de 20 ans, silencieux depuis le début, qui me regarde et me dit : « je peux le prendre? », je hoche la tête, et il prend le chat dans les bras et le dépose doucement dans les bras de sa mère, puis l'enlace silencieusement. Je les ai laissés.

Je dirais même que dans la majorité des cas, l'extériorisation de la peine me fait souvent douter de sa sincérité (mais je ne dis pas que c'est justifié).

Nous avons chacun un mode d'expression émotionnelle de l'autre qui nous convient mieux parce qu'il nous ressemble, qu'en pensez-vous?

Il me semble que chacun a son mode de gestion des affects, les siens et ceux des autres en fonction de sa structuration émotionnelle. Personnellement, je prends ce qui vient en essayant d'adapter ma distance en fonction de ce que je perçois pour être suffisamment proche sans me laisser « embarquer ». Bien sûr, il y a des circonstances qui me dérangent particulièrement, par exemple celles où beaucoup d'agressivité est dégagée mais c'était rarement le cas suite à une euthanasie.

Pour moi, mais cela n'engage que mon propre ressenti, je ne considère pas que les manifestations très extériorisées sont moins sincères que d'autres plus retenues. Et cela m'amène à dire que je partage le point de vue (...) sur la difficulté culturelle à accepter l'extériorisation des émotions, que ce soit des manifestations physiques ou même verbales.

Et j'adhère totalement à ta question sur l'impossibilité dans notre culture à exprimer et recevoir l'émotion. Nous sommes à l'ère du « zéro défaut », « zéro délai » où il nous faut « cacher » nos affects. Je le constate notamment dans les accompagnements des proches autour du deuil et surtout pendant ce temps du deuil. Les endeuillés se plaignent de ne pouvoir parler de leur chagrin autour d'eux ou au travail. Après le décès, il faut reprendre son poste, son rendement maxi et ne pas évoquer sa souffrance. On est dans le « relationnellement correct » et montrer sa souffrance fait tache... Alors qu'ils ont besoin d'en parler, d'être entendus et consolés... N'est-ce pas cela la solidarité? Cela me fait associer sur les cellules de crise : ça me fait hurler ! Oui, moi la psy. Je trouve que c'est tout à fait inquiétant et significatif de notre société où il faut laisser aux professionnels le soin d'écouter et de consoler. Combien de parents veufs ou veuves me demandent juste après le décès s'il faut montrer les enfants au psy ? Non, c'est à la famille (dans la mesure où elle le peut, bien sûr), aux amis, aux proches d'entourer l'enfant endeuillé... On n'a pas à professionnaliser la solidarité... Ce n'est que dans un second temps, quand on constate que le deuil ne se fait pas ou se fait de façon pathologique qu'on pourra faire appel aux professionnels... « L'homme est solitaire mais solidaire » disait Camus...

Et c'est probablement cette difficulté à recevoir et contenir l'émotion qui fait que la société la fuit, la dénie.

Si c'est une personne qui amène un animal qui appartient à un enfant, par exemple, vais-je m'identifier à l'enfant qui va le perdre? A la mère qui va devoir annoncer à son enfant la maladie, la mort de son animal ? Qu'est-ce que cela ravive en moi ? Qu'est-ce qui est ébranlé, touché en moi ?

Quant à s'identifier à ceux qui sont en face de moi, je pense que l'on y perdrait toute raison, et que ce serait bien difficile à assumer, ce qui n'empêche pas les émotions.

Si l'on se place du point de vue des émotions seulement, et pas celui de la morale, l'émotion qui nous submerge au moment de la mort est, je pense, proportionnelle à l'échange d'affects qui a pu avoir lieu entre le mort et nous ou entre les personnes en souffrance, celles qui restent, et nous. Les êtres vivants sont inégaux devant cette capacité à échanger les affects. Le chien est bien plus puissant que la fougère à ce niveau, et moins qu'un autre homme tout simplement parce qu'un autre homme est de la même espèce que la nôtre. Après, on peut toujours rationaliser a posteriori en disant que le niveau de conscience n'est pas le même, etc... Les gens qui « préfèrent » leur chien parlent simplement de cet échange d'affect.

### ***Partage avec l'équipe***

Je fais très attention à ces actes lorsque les stagiaires de collège sont présents, ils n'y assistent pas mais je prends beaucoup de temps pour expliquer et justifier lorsque c'est possible.

Chaque personne de l'équipe clinique ressent aussi les choses très différemment, notamment les ASV souvent aux premiers postes de soigneurs qui nouent des liens très forts avec l'animal

à la hauteur de leur investissement, mais aussi les autres vétérinaires présents.

### ***Réfléchir sur soi***

Pour ma part, la présence quotidienne de la mort m'a obligée à réfléchir à ma propre mort, autant qu'on puisse le faire, et ce n'est, me semble-t-il, qu'à ce prix que je peux continuer à exercer en la côtoyant ... Elle m'a appris la fragilité du lien, de la vie et de ce fait leur valeur et la notion du temps... profiter de l'instant et ne pas remettre à demain l'essentiel... « Carpe diem » prend pour moi tout son sens....

### ***Sublimation difficile***

J'ai dit preneur de vie, j'aurais pu dire donneur de mort. Et pourtant c'est bien de cela qu'il s'agit. Après, il est possible de se dire que c'est pour soulager les souffrances. Parce que ça donne du sens à l'acte et que ça le sublime en quelque sorte. Sauf que ça devient beaucoup plus compliqué lorsqu'il s'agit d'animaux en bonne santé. (...) Parce que euthanasier un animal pour protéger des personnes ou leur rendre la vie plus supportable, on le fait souvent. Mais cela on peut encore lui trouver du sens. C'est pire quand il s'agit d'abandons ou de précarité et personnellement ce que je vis le moins bien c'est vivre cet acte comme conséquence d'un échec thérapeutique.

Rétrospectivement, mes souvenirs d'euthanasie en clientèle, peut-être idéalisés, me laissent une impression de moments d'empathie face au chagrin de propriétaires, une circonstance de pratiquer un acte certes difficile mais généralement toujours chargé de sens, que ce soit en direction de l'animal : abrèger un état physiologique très dégradé par exemple, ou davantage pour « protéger » un groupe familial: animal agressif, autre exemple.

### ***Seul à assumer la responsabilité***

En fait, par rapport au monde hospitalier, si l'on peut effectivement dire que donner la mort à un animal présente une charge psychologique moindre que l'euthanasie passive d'un humain, il n'y a pas dilution des responsabilités pour le vétérinaire qui dans la majorité des cas assume la décision avec les propriétaires (qui peuvent d'ailleurs s'exprimer par ellipse ou « non-dit » ou bien encore ne pas être d'accord entre eux), mais qui s'occupe de tous les actes ensuite. Le médecin de campagne qui assume encore aujourd'hui dans le secret des maisons une euthanasie active est bien plus en danger que nous malgré tout, même si le pacte social local le protège.

### ***Un soulagement parfois pour le vétérinaire***

Pour revenir à notre exercice professionnel de véto, j'espère ne pas trop choquer en disant qu'il m'est arrivé d'être soulagé par la décision d'euthanasie de leur animal prise par des clients, pas seulement lors de grande souffrance de l'animal mais aussi parfois parce que la gestion du cas me mettait en difficulté (cas hypercomplexe, communication difficile avec les clients, lourdeur des soins, etc.). Je ne nie pas qu'il y ait un peu de lâcheté dans cette manière de « régler » un cas dont bien sûr je m'efforce de ne pas abuser.

C'est bien le terme, il m'arrive d'être soulagé dans les mêmes cas de figures; il m'est même arrivé à deux reprises, suprême lâcheté, d'être très très très soulagé d'euthanasier un animal dans des cas où mon diagnostic et mes soins étaient lamentables. Je n'en suis pas fier, mais je n'en suis pas honteux non plus: je me considère comme faillible et du moment qu'on tente d'éviter de retomber dans les mêmes travers ou que l'on connaît mieux limites et écueils je considère cela comme de l'expérience acquise. Merci donc de l'avoir dit. Du coup, cela induit les limites du colloque singulier et le besoin de bien border les pratiques en humaine.



## **Autour de l'annonce, la demande**

---

Un puissant monarque que son dos faisait souffrir appela un prêtre qui, lui avait-on dit, possédait des pouvoirs de guérison.

Et le prêtre se mit à questionner le roi sur sa vie, la manière dont il traitait son prochain, les angoisses et les tourments de son règne. Mais, irrité de devoir penser à ses problèmes, le monarque se tourna vers le saint homme :

- « je ne veux pas parler de ces sujets. Je vous en prie, allez me chercher quelqu'un qui me soignera sans poser de questions »

Le prêtre s'en alla et revint après, accompagné d'un autre homme.

- « Voici la personne qu'il vous faut ; mon ami est vétérinaire, il n'a pas l'habitude de discuter avec ses patients ».

### ***Qu'est ce que représente une demande d'euthanasie ?***

Pour moi, elle m'est toujours apparue chez le véto comme faisant partie intégrante du soin mais l'est-elle à l'hôpital ? Quand la question se pose, il est alors nécessaire d'avoir une réflexion pluridisciplinaire pour comprendre la demande et qui la formule : le patient ? La famille ? Les soignants ? Quand on interroge le « pourquoi » de cette demande, je suis toujours frappée de la réponse. Très, très rarement j'ai entendu « pour mettre fin à ma vie » mais plutôt « pour mettre fin à la douleur, la souffrance morale », etc. et bien souvent les patients qui le demandent et qui sont sous morphiniques nous disent leur peur du surdosage ! Contradiction qui reflète bien toute l'ambiguïté et la complexité de la question... Pourquoi demander « à l'autre » la mort quand on pourrait se la donner soi-même (dans la plupart des cas). Alors, est-ce à entendre comme un appel « au secours ».

### ***Difficulté de l'annonce***

Pour les proprios qui amènent leur animal pour eutha, ce n'est pas nous qui provoquons le chagrin du maître, puisqu'il l'a déjà ; mais là où c'est plus dur pour nous, effectivement, c'est quand on la préconise alors qu'ils ne s'y attendaient pas du tout ; « il n'est pas bien depuis quelque temps » nous disent-ils, et nous on palpe une maxi grosseur au foie, par exemple.

On a parfois à agir en fonction de situations délicates ; deux exemples :

- un client de longue date qui avait perdu sa femme d'un cancer ; peu de temps après il m'amène un chien avec une « grosseur » ; j'ai eu du mal à lui dire que c'était un cancer et inopérable à l'endroit où elle se trouvait ;
- une autre cliente qui amène un chat très malade, qui appartenait à sa fille, une adolescente en plus (quelles souffrances pour ceux qui restent), qui s'était suicidée quelque temps avant, et ce chat restait bien sûr un lien entre elles.

En fait, plus que l'euthanasie que nous maîtrisons assez rapidement, c'est annoncer la mort qui est parfois très compliqué et là l'expérience est décisive.

### ***Aide à la décision***

Pour moi, l'euthanasie est un acte reflet d'une relation tripartite (véto <=> propriétaire <=> animal). Mon rôle de véto (tel que je le conçois) par rapport au proprio est de lui donner tous les moyens de choisir s'il veut ou non que je procède à l'euthanasie.

Tous les moyens, c'est l'informer sur la souffrance de son animal et des moyens à notre disposition pour minimiser cette souffrance.

Tous les moyens, c'est essayer dans la mesure du possible de le déculpabiliser de la décision - quelle qu'elle soit - qu'il aura décidé de prendre.

Tous les moyens, c'est lui expliquer que je ne le juge pas parce que je ne suis pas en mesure

de le juger, que si pour lui il considère que, compte tenu des éléments que je lui ai donné, il est temps d'abrèger les souffrances (de Kiki, du propriétaire et de son entourage, imaginaires ou autres), c'est lui qui est seul juge car c'est lui qui, au bout du compte, restera après et devra vivre avec son choix (d'euthanasie ou de non-euthanasie).

Pour ce qui est de l'animal, je considère que mon rôle est de lui éviter toute souffrance inutile. Qu'est-ce qu'une souffrance utile me direz-vous ? Eh bien, à mes yeux, les X heures d'attente supplémentaires qui auront permis au propriétaire d'être serein avec la décision d'euthanasie et qui les empêcheront plus tard de se tourmenter avec la question de savoir s'ils ne s'étaient pas un peu trop précipités et s'ils avaient bien donné toutes les chances à Kiki et que vraiment il n'y avait pas d'autre solution, sont pour l'animal une souffrance (souvent minimisée par la médication), mais sont pour le propriétaire utiles.

### ***Substitution à la décision***

Pour ma part, au plus j'avance dans le métier au plus j'accepte facilement le refus d'euthanasie, en mettant alors toutes mes connaissances au service de l'animal que je sais condamné : antidouleur, tranquillisants, afin de lui permettre de mourir « à la maison ». A ce niveau, une longue discussion est nécessaire avec les propriétaires, voire plusieurs, tant l'émotion est forte à ces moments et les regrets possibles.

Bref, dans quelle mesure peut on éthiquement se substituer à leur décision ? Ou les influencer fortement, ce qui revient au même.

### ***Victimisation***

Il faut agir contre cela et ce n'est pas en restant au stade victime qu'on avance soi-même ou la société ! En psychologie, on peut prédire que la victimisation induit la dépression puisqu'il s'agit d'une stratégie pour dire que les événements de la vie sont subis, que l'on n'a pas de prise sur elle, la personne ne contrôle pas son déroulement ; on dit dans ce cas que le locus de contrôle est externe.

### ***Un outil : la métacommunication***

La métacommunication, qui est comme vous le savez un aparté qui permet de sortir de la communication engagée pour dire son sentiment sur cette communication ; exemple : « excusez moi mais je ne comprends pas ce que vous me demandez » ou « je me sens très mal à l'aise et je voudrais que nous en parlions »...

L'écouter dit alors ses sentiments sur le dialogue qu'il vit, ses malaises et ses impressions. Cet encadré, aparté, dans l'échange permet de ne pas se laisser submerger. Le dialogue de l'écoute est un dialogue pur. (...) le « plaignant » n'a en effet que l'intention d'être écouté. Dans nos échanges, il existe parfois d'autres influences : la volonté de plaire, la volonté de dominer, la volonté de masquer... qui peuvent parasiter cet échange. La métacommunication (...) est pour moi une des clefs de la réussite dans le dialogue...

Étant mauvais descripteur, je vais vous donner un exemple.

Vous recevez une dame qui vient vous voir parce que son chien l'a mordue il y a une semaine. Alors qu'elle vous raconte la morsure, vous voyez qu'elle pleure. Ce n'est ni la douleur ni l'émotion de l'échange qui la fait pleurer. En fait, pourquoi pleure-t-elle ? Plutôt que de vous perdre en hypothèses, arrêtez le dialogue et dites-lui : « je vois que vous pleurez ! (en fait vous pleurez pour me montrer quelque chose, ne serait-il pas plus simple de me le dire?) Je ne comprends pas car la morsure a eu lieu il y a quelques temps. Pensez vous à quelque chose qui serait triste et en rapport avec cette morsure? ». Bien sûr, ici elle vous répondra qu'elle envisage l'euthanasie. Dans d'autres cas, cette méthode vous aidera et vous facilitera la tâche.

### ***La souffrance***

Souvent nous est posée la question « quand et comment je vais savoir s'il souffre? » alors que la réponse est : vous pouvez le garder tant qu'il ne souffre pas certes (et nous expliquons

comment le détecter), mais aussi tant que vous pourrez en conserver un souvenir non dégradé, tant qu'il n'est pas en inconfort majeur, ou encore tant que c'est vivable pour vous, à vous de définir ces limites-là qui sont subjectives.

Je n'aimerais finalement pas que chez les humains on raisonne de la sorte et que l'on tente de conserver ou même fabriquer le maximum de dignité le plus longtemps possible.

Je vis les choses comme cela également, il m'arrive très souvent d'essayer d'expliquer à mes clients que la souffrance n'est pas facile à évaluer (même pour le vétérinaire) et que c'est l'entourage du chien qui est le mieux placé pour décider du moment où mettre un terme à la vie de l'animal. Nous sommes effectivement dans le très subjectif puisque, plus que l'état de l'animal, c'est la façon dont le perçoit et le supporte ses maîtres qui va être déterminante dans la décision d'euthanasie et le choix du moment.

Première chose, la souffrance psychique ne doit être ni plus ni moins bien considérée que la douleur ; de nombreux progrès ont été fait dans la gestion de la douleur du corps, et il suffit de faire un pas de plus pour comprendre le monde de la souffrance.

Tout est à l'adresse suivante: <http://vetos.entraide.free.fr/www/index.php?art=43>

J'ai passé un WE de garde assez pittoresque où le consentement éclairé était une gageure et malheureusement dense en euthanasies : une le samedi soir, quatre le dimanche.

Trois de ces euthanasies qui concernaient des animaux suivis par des collègues auraient pu attendre deux ou trois jours sans souffrance excessive.

Ce qui a inquiété les proprios, c'est le « et s'il souffrait » ou bien « je ne peux pas supporter de le voir comme cela ».

Je fais ce courriel aujourd'hui parce qu'il me semble que les personnes qui ne supportent pas l'idée de la souffrance sont plus nombreuses aujourd'hui.

Cela ne se limite pas à cela : avant les proprios nous appelait lorsque l'animal vomissait ; maintenant, ils appellent affolés parce que l'animal bave et cherche à faire sortir quelque chose ou lorsqu'il y a des couinements pour une colique. Et plein d'autres exemples me viennent à l'esprit.

Alors bien entendu il s'agit de mon sentiment que ce type de propos est plus courant, mais la réflexion que je me faisais était celle-ci.

Les humains ne comprennent plus leur corps, ne comprennent plus le corps des autres, y compris celui de leur animal. Ils sont éloignés de la chair, n'en perçoivent pas toujours les signaux, et quand ils les perçoivent, ils ne les interprètent pas. Il ne s'agit pas du tout de capacités intellectuelles, il s'agit d'un éloignement de sa propre nature. Nous sommes dans une société du paraître, c'est l'extérieur et la peau qui comptent, mais ce qui vient de l'intérieur est méconnu, oublié, occulté. Alors évidemment l'idée de la souffrance devient terriblement angoissante.

A mettre en relation, j'aurais aimé voir l'étude princeps, avec les sondages sur les femmes américaines qui préfèrent désormais en majorité une césarienne à un accouchement par les voies naturelles... Un nourrisson flétri et visqueux, quelle vision horridique, insupportable que ça sorte de soi.

Je crains et je me répète, que les vieux a fortiori s'ils « perdent la tête » et ont une « mauvaise excrétion » ne soient plus écoutés puis soient éliminés.

Il me semble que mes propriétaires d'animaux sont plus hypersensibles en proportion qu'avant face aux couinements, aux gémissements, aux cris de l'animal et qu'en conséquence la solution évidente immédiate rapide, c'est l'euthanasie ; c'est un piège qu'il nous faut accepter. Soit l'animal va mieux très très très vite et ça baigne dans nos rapports humains, soit ce n'est pas tout à fait ça qu'est ça et le thérapeute devient le support idéal aux récriminations. Je dois avouer que deux de mes tentatives de soigner l'animal malgré leurs propriétaires se sont soldées par des désagréments importants et qu'en conséquence j'ai peur que des situations similaires m'amènent à immédiatement « écouter » la demande princeps (en faisant signer le papier d'euthanasie bien entendu parce qu'après nous risquons la critique du manque de conseil de notre part).

En fait, à la base de ce que nous ressentons dans nos rapports avec nos clients, j'ai le sentiment que de moins en moins de personnes acceptent le risque ou l'incertitude, la douleur ou la souffrance n'en étant qu'une composante.

### ***Acharnement thérapeutique***

L'appellation acharnement thérapeutique est effectivement un leitmotiv des traitements longs, pénibles, ou... coûteux. Les gens aiment bien qu'on trace pour eux une limite au-delà de laquelle il ne serait plus judicieux d'aller ; plus judicieux pour le moral, plus judicieux pour l'animal, plus judicieux pour la pénibilité des soins (pour le patient ou le propriétaire), plus judicieux pour le porte-monnaie. Cet « acharnement thérapeutique » est parfois érigé comme une « excuse » (s'il faut en donner une) pour abrégier l'existence de l'animal soigné. Il a une connotation péjorative ; pourtant, c'est parfois bien de s'obstiner et d'y croire encore. Il y a des « acharnements thérapeutiques » qui ne le sont plus (thérapeutiques) : les gens qui ne font plus de soins et attendent que ça se passe (ne pouvant se résigner à opter pour la solution finale). C'est sans doute pour ça qu'en humaine on ne parle plus d'« acharnement thérapeutique », mais plutôt d'« obstination déraisonnable »... là ça veut tout dire...

La maladie ou plutôt l'histoire de la maladie intervient, mais en l'occurrence il me faut avoir essayé un traitement pour pouvoir parler d'acharnement. Sur une première crise aiguë de maladie chronique, même si j'en connais l'évolution statistique, je refuse de parler d'acharnement ou d'obstination. C'est une notion que les clients comprennent bien et qui leur permet de reformuler leurs propos.

Dans le cas d'une maladie chronique évolutive, la question du choix du traitement revient à chaque crise et parmi les options de traitement, il y a celle de ne pas traiter.

En règle générale, je cherche à savoir sur quoi la famille peut avoir l'impression de s'acharner : sur la douleur, sur l'inconfort (pour qui l'animal ou eux-mêmes), sur les frais véto's ????. Et je quitte rapidement ce terme dont la connotation est trop générique.

J'ai l'impression que le terme d'acharnement est utilisé à chaque fois que le prix à payer, symbolique ou réel est trop lourd. C'est le prix qui conditionne l'usage de ce terme (prix : argent, souffrance ou désagréments de l'animal, souffrance ou désagréments des proprios) davantage que la réussite ou l'échec. Ou plus précisément le rapport prix/résultat obtenu. Dans ces cas, le travail serait d'être sûr que le proprio dispose de toutes les infos voulues tant sur le prix que sur le résultat, et décide ensuite en son âme et conscience. Pour arriver à le comprendre sans doute faut-il aussi explorer le résultat recherché : est-ce vraiment la guérison de son animal?

Je me suis souvent plantée par ce que je me trompais sur l'attachement que les personnes avaient vis-à-vis de leur animal ; il n'est pas automatique. Et surprise lorsqu'ils me parlaient d'acharnement quand il s'agissait d'un traitement d'une maladie en aigu, avec un diagnostic simple et un traitement simple à mettre en œuvre. Le « battu d'avance » recouvre sans doute un panel très étendu qui va de l'économiste à celui qui voulant se débarrasser de son chien pour des raisons diverses lui trouve une maladie incurable, en passant par les résignés et les gens de peu de foi qui n'ont aucune confiance dans les capacités de la médecine, parfois parce qu'ils l'ont expérimenté eux-mêmes et que ça leur rappelle de très mauvais souvenirs.

A me relire, je crois que j'ai dit un peu près la même chose (...), sauf sur la fin : obstination déraisonnable, je retiens le terme, il est approprié pour recadrer avec certains clients je pense. Et changer acharnement par « bataille ».

Je crois qu'en plus de ces motivations il existe des motivations sociales : mon chien est malade alors je vais chez le vétérinaire. Ces motivations sont sans doute celle qui « sautent » le plus rapidement en cas de conflit d'intérêt (économique). Je crois que l'évocation de l'entêtement de soin ou acharnement est aussi parfois un a priori. Un peu comme dans le dictionnaire des idées reçues de Flaubert (?) où à un mot il faut donner une idée. Le vétérinaire propose des « soins », alors automatiquement il faut répondre « pas d'acharnement ». Mon souci est que je n'arrive pas toujours à rejoindre mes clients sur ce point. J'ai parfois du mal à expliquer ce que je ressens, qui est de l'ordre : votre chien a le droit de passer par la souffrance si cela peut l'amener à guérir ou à un nouveau bonheur... Ou cette souffrance est inutile et il faut la faire

cesser. Par ailleurs, je ne suis pas sûr que l'argent soit réellement le facteur limitant. Je vois des gens partir sur des soins par obligation.... sociales du type : après cancer il y a chimio.

Si tu communique avec le client sur la souffrance de leur animal et si les clients te parlent (sans te parler) de leur souffrance à eux, alors vous ne pouvez pas vous rejoindre, vous êtes sur deux niveaux différents.

C'est bien ce que je voulais dire dans mon premier mail, cette difficulté de se mettre au bon niveau, ou plutôt au même niveau.

Après avoir fait du quasi 100 % consentement éclairé, j'en reviens un petit peu, je m'aperçois qu'il y a des chemins de traverse, des liens qui ne sont pas ceux de la raison, des raisons qui ne peuvent (ou doivent?) pas être éclairées, et des moyens de parvenir aux buts où tout le monde est content, et ce qui compte c'est être sincère. Je dois avouer aussi qu'il m'arrive d'être autoritaire et de dire « allez hop faut faire ça, une radio, un bilan sanguin, un test !! » (Ssi j'ai le ressenti de pouvoir me le permettre bien entendu !).

En partant de cette sincérité, voire de cette candeur que nous devons ré-animer, c'est peut-être un début de réponse (...) : la frustration que nous avons toutes et tous, devons-nous la cacher à nos interlocuteurs?

Nous faisons souvent un chemin inverse avec les paroles des propriétaires : « et vous qu'est ce que vous feriez à ma place ? », « et si c'était le vôtre ? ». Et si nous nous leur disions (c'est une question !) : « et si vous vous mettiez à ma place, vous ne tenteriez rien ? » « Mettez vous à ma place, comment puis-je le condamner sans savoir ? ».

Quand tu parles de prise de décision autoritaire, il s'agit en fait d'augmenter la confiance. Tu tempères en fait le « je ne sais pas » en rajoutant « mais je sais ce qu'il faut faire » et tu diminues la double incertitude : celle te concernant, celle concernant l'avenir du chien.

Pour ma part et pour ce que j'en vois ou conçois dans ma pratique, l'acharnement thérapeutique est antinomique car il y a acharnement quand, justement, il n'y a plus de thérapeutique possible, qu'on n'est plus dans le curatif et que l'on poursuit les soins comme si on y était encore. Mais, c'est très délicat car un patient en réa, dans le coma, comment va-t-il se réveiller? Avec quelles séquelles? Alors, faut-il tenter à tout prix et à quel prix de le réanimer ?

Sans aller à cette extrême, je pense qu'effectivement c'est une question de coût, dans tous les sens du terme et de la situation, ce qui demande alors un temps de réflexion, d'échange et une décision éclairée et compétente, c'est peut-être à ces moments-là que le professionnel fait autorité de son "savoir" et qu'il scelle la confiance. Cette question de l'acharnement nous renvoie tout droit à l'éthique et donc à la philosophie... Excusez-moi ! Mais la morale et l'éthique sont de ce champ-là... C'est d'ailleurs pour cette raison qu'existe des comités d'éthique qui réunissent un collège de praticiens : médecins, philosophes... une pluridisciplinarité qui évite toute décision unilatérale, autoritaire et toute puissante.

### ***Aspects légaux***

A noter que le dernier CDD nous permet de refuser une euthanasie contraire à nos principes.

Un des états des États-Unis, je ne sais plus lequel, a déclaré illégal les intracardiaques pour euthanasie faites sans anesthésie car elles s'apparentent à du mauvais traitement...

Un veto anglais a été condamné pour avoir encaissé le prix d'une eutha et placé le chien ensuite, c'est normal mais bon à souligner, la protection animale ce n'est pas n'importe quoi, il n'avait qu'à refuser l'euthanasie s'il ne voulait pas la faire.

### *Toutes les morts se valent-elles ?*

Mon expérience dans ce domaine m'amène à constater qu'il y a demande d'euthanasie (quel que soit le demandeur) quand on n'est plus dans l'« humain », c'est-à-dire quand la situation n'a plus de sens, quand la souffrance n'a pu être parlée, dans une relation d'humanité, humanisée. Et pensant à nos échanges, je me suis demandée ce qui fait la différence entre une euthanasie animale et une euthanasie humaine? La conscience, la morale, le langage, le relationnel ?...

J'aurais dû être plus précise et distinguer le vivant parlant du non-parlant. Je veux surtout parler de l'échange et de l'écoute de la parole de l'autre qui nous oblige, quand on y est attentif, à ne pas penser à sa place. Ce qui nous amène à entendre sa souffrance, la recevoir, y répondre sans se laisser submerger ni « attaquer » intérieurement dans son idéal de professionnel et d'humain tout simplement. En revanche, il me semble que l'animal ne parlant pas, il est plus aisé de lui prêter les émotions... qui nous habitent nous (= projection)... Comme il ne peut répondre, il ne peut contester et le pouvoir sur l'autre (l'animal) est plus aisé. Ce que l'on retrouve d'ailleurs dans une certaine mesure dans la situation de l'enfant vis-à-vis de l'adulte...

Je ne pense pas qu'il y ait de différences entre une euthanasie humaine et une euthanasie animale (voire végétale (...)). L'essentiel, c'est l'arrêt de la vie, où trouver la force de dire que c'était nécessaire dès son début ? Comment la transmettre et en plus, comment savoir être dans les valeurs et le registre de notre interlocuteur. Doit-on imposer nos valeurs à l'autre ? Doit-on l'amener dans notre registre parce qu'on le croit bon ? A qui parle-t-on quand on reconforte ? Nous parlons nous ou parlons nous au troisième angle du triangle?

Ma sensibilité face à cet acte reste toujours forte bien que cadrée. Ce n'est pas anodin pour moi de supprimer la vie, même à un animal dans la mesure où pour moi l'animal et par extension le milieu naturel a toujours été fortement investi affectivement. C'est peut-être une forme excessive du respect de la Vie et de notre planète que je traîne depuis ma petite enfance : je vais vous dire à quel point j'étais grave!!! :-)) J'enterrais les moineaux morts dans le jardin de ma grand-mère et je leur mettais des fleurs.....

A la rigueur, on peut penser que pour le mort, que ce soit une personne ou un animal, on peut penser que l'état de mort est le même. J'étais pompier, et un jour, j'ai dû aller dépendre un de mes clients. C'est vrai qu'à ce moment, le cadavre était pour moi une sorte de chose. Pas plus qu'un cadavre de vache ou de chien. Dans ma tête, j'injuriais mon client, mais pas ce corps qui était là, et que nous étions en train de manipuler dans tous les sens ; j'injuriais cette espèce de souvenir que j'avais de la personne à qui j'avais encore parlé la veille.

Je pense que notre rapport à la mort ou à l'euthanasie dépend de notre relation à l'autre, humain, animal (ou végétal). Dire qu'il n'y a pas de différence entre les trois, pour moi, c'est sous-entendre qu'il n'y a pas d'état relationnel différent. Cela fait pour moi partie de type de réflexions tels que « plus je connais les hommes, plus j'aime les animaux », que j'ai beaucoup de mal à accepter.

La mort c'est tout ça, pour tout organisme vivant c'est-à-dire toute cellule ou ensemble de cellules qui se reproduit, mange, élimine et interagit. La vie n'est pas que relation, c'est tout ce que je voulais dire. Par « l'essentiel c'est l'arrêt de la vie et c'était nécessaire dès le début », je disais que si il n'y avait pas de mort, il n'y aurait pas de vie. Et que ce message n'est pas facile à faire passer quand on est à l'acmé de la douleur. Pourtant c'est ce que le poncif « la roue tourne » (qu'il m'arrive d'entendre lors de décès suivi ou non d'une naissance) veut dire.

Différence de valeur (contestée par certains ?) entre la vie humaine et la vie d'un animal ou d'un végétal ? (Voir le livre de Luc Ferry « Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal, l'homme »).

## Valeurs

Dans ce cas de figure, il s'agit bien d'un débat éthique: « qu'est ce qui est le mieux ou le moins mal dans une situation, un temps et une géographie particulière ? »

Débat éthique, exemple qui date d'il y a huit-dix ans. Au Kenya, on a une réserve de grands félins qui est décimée par la maladie de Carré, colportée par des chiens errants ou appartenant aux villageois environnants, et on a assisté à un combat entre protecteurs des animaux et protecteurs de la nature. Si nous décidons de la mort d'un animal ou d'un humain, si nous décidons de définir le commencement du statut humain à partir d'un âge du fœtus défini, il ne s'agit plus de science ou de philosophie seulement, il s'agit de pacte social. Il s'agit donc pour la société de faire un effort de définition, de volontarisme pédagogique, et de faire de la prévention socioéconomique et culturelle en n'abandonnant pas ses vieux... comme des chiens.

Notre échelle de valeurs est aujourd'hui celle-ci; que sera-t-elle demain ?

Je crois enfin que nous n'avons pas encore abordé le domaine de la dignité (celle de la personne âgée mais aussi celle du monde soignant), et celui du regard des tiers et de ce que la société accepte comme « faisant encore partie de l'humain » (exemple de la maladie d'Alzheimer).

Par ailleurs, je m'interroge sur l'échelle des valeurs. Peut-on traiter sur le même plan la vie d'un animal et celle d'un être humain? Et les médias ont récemment nourri ma réflexion à propos du cas du petit Nicolas, cet enfant de six ans en phase terminale d'un cancer de la face que les médecins ne voulaient pas opérer. Les parents ont saisi la justice qui s'est dite « incompétente » pour trancher. Suivant le fil de nos échanges, je me suis demandée « et si cela arrivait à un animal, que ferait-on ? ». Probablement l'euthanasie, sans hésiter. Alors, il y a bien quelque chose qui fait la différence. Dans un cas, il n'y a pas de cas de conscience, dans l'autre, cela relève de la conscience morale, de l'éthique. Qu'est ce qui fait la différence si ce n'est que, intrinsèquement, la vie humaine est sacrée?

Tout d'abord, je lis souvent le mot « humanité » et je me demande « humanité » pour qui ?

1. L'animal ? Mais alors, ne faudrait-il pas parler plutôt de respect du « vivant », dans le sens phénoménologique du terme, c'est-à-dire, quelle est ma relation au monde, à mon environnement ?
2. Le propriétaire de l'animal ? Ce qui renvoie alors à la notion d'attachement et de respect pour la personne qui souffre de la séparation et de la rupture du lien. Alors, oui, on peut parler dans ce cas-là d'humanité ;
3. Le véto? Qui est souvent porteur de cette mauvaise nouvelle et qui l'agit?

Cette « humanité » dont il est question ne concerne-t-elle pas seulement les humains impliqués dans cette situation : le propriétaire et le véto ?

A propos d'Harlow, la psychologie s'est beaucoup inspirée de ses travaux pour étudier l'attachement humain, de même qu'elle s'est beaucoup référée à l'éthologie et aux travaux de K. Lorenz ; mais il y a aussi cette étude de Harlow? (c'est loin la fac!) qui a élevé ensemble un bébé singe et un bébé humain, exactement du même âge. Il a comparé le développement cognitif et comportemental de chacun et a montré que jusqu'à l'apparition du langage, les deux évoluaient à peu près au même rythme et avec les mêmes performances. Seulement après le langage, le bébé humain progresse très vite et le singe stagne et a atteint quasiment son maximum... La différence serait-elle alors dans le langage qui traduit la pensée et les émotions? Les échanges qu'il favorise renforcent l'attachement, et donne sens à notre humanité dans son questionnement existentiel, métaphysique... Relationnel... Voilà pourquoi il ne me semble pas possible d'envisager l'euthanasie de la même façon chez l'animal et qu'il existe encore un certain respect des personnes âgées du fait de leur vécu, de leur labeur, de ce qu'elles nous transmettent et de l'amour que l'on porte à sa vieille grand-mère qui nous a « gâtés » ou à ses vieux parents qui nous ont donné la vie et transmis leurs valeurs (même sil on a vivement rejeté certaines !)...

Et que penser de la greffe partielle de visage réalisée chez une jeune femme et qui a suscité une telle polémique via les médias? Peut-être parce que cela touche à l'identité, à l'image de

soi, au « qui suis-je pour moi et pour l'autre ? ». Ce débat passionnel et passionné touche à quelque chose de profond et à l'identification de chacun et en cela il ne peut laisser indifférent tant il touche plus à l'affect qu'à la raison...

## Et le véto dans tout ça ?

---

Tout ce sur quoi nous réfléchissons au sein d'Anubis, c'est-à-dire ce que l'euthanasie représente pour celui qui l'agit, c'est-à-dire nous, n'est absolument pas évoqué. Je trouve ça fort dommage : non parlé = « non-dit ». On peut l'interpréter de diverses manières :

- seul le client compte ;
- le véto n'a jamais d'état d'âme ;
- le véto est superman ou superwoman, donc il sait très bien se débrouiller tout seul avec ça, pas la peine de lui en parler.

## Chiffres

---

### *Nombre*

Personnellement, mes chiffres sont conformes (...) Pas une journée sans une ou plusieurs morts, dont les euthanasies (on est deux associés).

Ce qu'il faut surtout retenir, je crois, c'est que nous voyons plus d'euthanasies que de maladies de Carré ou de coryzas, ou même de gastrites... Donc il est judicieux de s'en préoccuper.

Je dirais que même cet acte est plus fréquent que chacune des stérilisations que nous réalisons, qu'il est largement aussi technique, impliquant et consommateur d'énergie et de mental. Tiens, comparons au temps passé à stériliser un chat.

(...) grâce aussi au fait que chez nous les euthanasies sont des actes coûteux pour les propriétaires (je me refuse à brader la mort), je n'ai que très rarement eu à refuser d'effectuer des euthanasies parce que je les considérais comme contraires à mon éthique personnelle.

## Références

---

- Le CCNE a un site avec des éléments sur la mort, l'euthanasie etc. [www.ccne-ethique.fr](http://www.ccne-ethique.fr)  
Une revue trimestrielle (10-12 ans d'existence) : Cahiers du CCNE 01 44 42 48 52 (renseignements) - 01 58 05 49 25 (abonnements)
- Elisabeth de Fontenay: *"Le Silence des bêtes-la philosophie à l'épreuve de l'animalité"* Fayard 1998, 784 pages
- Power point sur *l'Ecoute* de Nicole Landry-Dattée



## Références et liens

Pour aller plus loin ....

Voici quelques références que les auteurs et contributeurs du groupe de travail ont lu et recommandent.

1. « *Quand l'animal s'en va...* » par le Dr Marina Von Allmen – Balmelli Jouvence Editions 2007 (95 pages) : livret qu'il est possible de conseiller ou d'offrir à des clients affectés par la disparition de leur animal.
2. Anne-Marie Lamothe: *Les deuils des vétérinaires : connaissance approfondie des enjeux émotionnels de la médecine auprès des animaux de compagnie*, thèse en psychologie, Université de Montréal, 2005.
3. A.C. Gagnon et A. Salomon, *La mort des animaux familiers, résultats d'une enquête menée auprès de 473 vétérinaires et 115 propriétaires* Prat Med Chir Anim Com 2001, 36 ; 695-705
4. Elisabeth de Fontenay: « *Le Silence des bêtes-la philosophie à l'épreuve de l'animalité* » Fayard 1998, 784 pages
5. Philippe Buisson : *Et si on cessait d'euthanasier les animaux ?* L'Essentiel 2009, 135, 3. Témoignage guidé par une philosophie personnelle qui prend position contre l'euthanasie.
6. AVMA Euthanasia : Report of the AVMA Panel on Euthanasia : JAVMA, Vol 218, No. 5, March 1, 2001, revue exhaustive des différentes techniques d'euthanasie espèce par espèce
7. **COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE :**  
Le CCNE a un site avec des éléments sur la mort, l'euthanasie etc. [www.ccne-ethique.fr](http://www.ccne-ethique.fr)  
Le CCNE édite une revue trimestrielle: Cahiers du CCNE 01 44 42 48 52  
(renseignements) 01 58 05 49 25 (abonnements)
8. *L'écoute* : Power point sur l'Écoute de Nicole Landry-Dattée (Institut Gustave Rousy, Villejuif)
9. *Autour de la mort et l'euthanasie* : Power point sur l'acte d'euthanasie réalisé en 2005 par Gérard Muller pour la CIAF